

● René Lévesque
devant l'UPA

p. 5

● Les volontés
d'un congrès

p. 10

● Le nouvel exécutif
de l'UPA

p. 11

Dans le lait

● La conciliation de
l'UPA plus
importante
que jamais

p. 20



la terre

LE SEUL MESSONNIER QUINQUENNAIRE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LE CONGRÈS
GÉNÉRAL
DE 1976

Port payé à Québec

VOL. XLVII — No 39 Montréal, 1er décembre 1976

Photos Ronald Maisonneuve





L'opinion rurale

Quand le pouvoir vient d'ailleurs...

Le réajustement des contingents de production que vient de rendre public le Ministre fédéral de l'agriculture, M.E. Whelan n'améliore en aucune façon le sort des producteurs québécois.

Rappelons-nous que le gouvernement provincial avait offert \$22 millions, répartis en deux tranches de \$16 et \$6 millions, pour remédier à la position peu enviable des producteurs du Québec. M. Whelan avait donné feu vert aux provinces de prendre les mesures nécessaires pour minimiser les effets de sa politique.

Cependant, la tranche de \$6 millions était conditionnelle: le gouvernement du Québec ne l'accordant que si le fédéral n'agissait pas. Ce dernier a bougé.

Cette augmentation de contingent nouvellement décrétée est basée sur la part du quota global décidée au printemps. ELLE NE MODIFIE

DONC PAS LA PART QUÉBÉCOISE DU MARCHÉ CANADIEN.

D'après une analyse de M. Marc Lestage (Le Soleil, 21 oct. '76, cahier B-7) cette augmentation de quota n'apporterait aux producteurs du Québec que 3.5 millions. Donc, grâce au fédéral, nous encaisserons une perte (6-3.5 = 2.5) de 2.5 millions.

Ce ne sera pas 40 millions que nous aurons; cela aurait pu être 22 millions, mais nous aurons (16 + 3.5 = 19.5) 19.5 millions.

Je considère ce geste d'une double vengeance du fédéral sur la position adoptée par le Québec. Vengeance d'avril, concernant la part québécoise du marché canadien; vengeance sur le Québec qui a dérangé les vues du fédéral en accordant 22 millions aux producteurs.

M. Whelan n'a-t-il pas dit que: "cette aide (22 millions) ne plaçait plus tous les producteurs de lait du Canada sur un même pied (l'ont-ils déjà été?) et qu'en conséquence il verrait quelle attitude prendre".

Quelle attitude a-t-il prise lorsque le gouvernement de l'Ontario a décidé de protéger, à l'avantage de ses producteurs

La baisse de la natalité due en partie à la famine

La croissance de la population du monde s'est ralentie depuis le début de la décennie mais cette évolution encourageante résulte en partie de l'augmentation du taux de mortalité dans les pays les plus pauvres et pas seulement de la réduction du taux de natalité, déclare un rapport publié hier par le Worldwatch Institute.

Cette tendance suggère que, contrairement aux prévisions de nombreux analystes, la population du globe ne doublera pas avant de se stabiliser, ajoute-t-il.

Le ralentissement de la croissance reflète surtout le développement des services de planisme familial à travers le monde.

En Chine, le taux de natalité est tombé de 32 à 19 pour mille.

Mais, souligne le rapport, le ralentissement est dû aussi à une augmentation des taux de mortalité en Inde, au Bangladesh, au Sri Lanka et dans plusieurs pays africains. Cet accroissement, dit-

les 5.5% de marge (100% - 94.5%)? Ceci faussait le plan national en procurant à l'Ontario, et pour le présent et pour le futur, des avantages quant à la quantité de lait à produire. M. Whelan n'a pas sursauté... C'est sa province.

L'agriculture est manipulée par le fédéral... et c'est légal. Dans la Constitution Canadienne, un article dit que les décisions du gouvernement fédéral prédominent sur celles des provinces en matière d'agriculture. Quoi de plus pour favoriser les uns et étouffer les autres...

Quelle sera la prochaine intervention de M. Whelan?

André Lavoie
Ste-Foy
Québec

il, a été la conséquence d'une pénurie de produits alimentaires qui a touché particulièrement les enfants et les vieillards.

Sur la base d'études de la fondation Ford et de l'université John-Hopkins, on estime que 400,000 personnes sont mortes de faim au Bangladesh en 1971-72 et que 300,000 autres pourraient avoir péri pour la même raison en 1974-75.



Le seul hebdomadaire agricole
Français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans \$10.
Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1881
Courrier de deuxième classe

Brevets d'invention Marques de Commerce ROBIC, ROBIC ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie, MONTRÉAL, H2M 1L3

AVIS D'AUDIENCE

Requérant (e): Les produits alimentaires Anco Ltée.
10, 205, rue Parkway
Montréal

Sujet: Demande de permis pour la fabrication de fromage des types "Camembert" et "Brie" dans une usine à être située dans la région de Saint-Hyacinthe.

Avis est par les présentes donné, que la Régie entendra la demande du (de la) requérant (e), lors d'une audience qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 8 décembre 1976
Heure: 10h30
Lieu: 201 est, boulevard Crémazie, Montréal.

Toute personne ayant des représentations à faire lors de cette audience est priée d'en informer la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie, MONTRÉAL H2M 1L3

AVIS D'AUDIENCE

Requérant (e): Bergeron & Frères Enrg.
Saint-Antoine de Tilly
Cité Lotbinière

Sujet: Demande de permis pour la fabrication de fromage cheddar fondu et de fromage de lait écrémé fondu.

Avis est par les présentes donné, que la Régie entendra la demande du (de la) requérant (e), lors d'une audience qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 16 décembre 1976
Heure: 10h00
Lieu: Auberge Quality Inn
3115, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec

Toute personne ayant des représentations à faire lors de cette audience est priée d'en informer la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie, MONTRÉAL H2M 1L3

AVIS D'AUDIENCE

Requérant(e): Laiterie Dolbeau Ltée
Dolbeau
(Lac St-Jean ouest)

Sujet: Demande de permis pour la fabrication de fromage des types "Gouda" et "Edam"

Avis est par les présentes donné, que la Régie entendra la demande du (de la) requérant (e), lors d'une audience qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 16 décembre 1976
Heure: 10 hres

Lieu: Auberge Quality Inn
3115, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

Toute personne ayant des représentations à faire lors de cette audience est priée d'en informer la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie, MONTRÉAL H2M 1L3

AVIS D'AUDIENCE

Sujet: Demandes de permis de fabrication de produits laitiers

Avis est par les présentes donné que, lors d'une audience qu'elle tiendra mercredi le 8 décembre 1976, à 10 heures, à ses bureaux de Montréal, la Régie entendra les demandes de permis suivantes:

Fromagerie d'Oka Inc:

Demande de permis pour la fabrication de fromage de type "Saint-Paulin".

Crèmerie André Roy:

Demande de permis pour la fabrication de beurre de lactosérum et pour le retravaillage de beurre de lactosérum.

Toute personne ayant des représentations à faire lors de cette audience est priée d'en informer la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire



Editorial

Paul COUTURE

Ce qui devait être dit est dit et dans l'ensemble, bien dit. Maintenant, au travail! Pour l'énorme tâche qui nous attend, nous disposons d'un exécutif renouvelé qui saura bien traduire les tendances du dernier congrès général. Grâce aux résolutions qui ont été adoptées, nous disposons aussi d'orientations suffisamment précises pour aller de l'avant.

fédération, voire chaque membre, se pose les mêmes questions. Nous ne parviendrons pas à une unité de pensée et d'action, si certains éléments se cantonnent derrière "leur" vérité et refusent de participer à la discussion.

Pour cela, il faudra faire preuve de discipline, c'est-à-dire accepter d'avance de se plier aux déci-

pur. Il faut par contre trouver le moyen de hausser les revenus des producteurs de lait industriel au niveau de celui des producteurs de lait nature sans faire reculer ces derniers.

D'ailleurs, ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise. Malgré les critiques échangées lors du dernier congrès, c'est avec une rare unanimité que la plupart des résolutions ont été adoptées. Nous sommes tous d'accord pour réclamer l'application des lois et des règlements existants pour tous les producteurs, de manière à faire disparaître la dissidence, nous cherchons tous ensemble à obtenir un revenu décent pour toutes les productions, nous sommes prêts à travailler ensemble au développement de nouveaux plans conjoints, nous croyons aux vertus complémentaires des programmes d'assurance-stabilisation, nous voulons un zonage des terres à condition qu'on prenne les moyens de rendre ces terres rentables, nous favorisons des politiques plus souples susceptibles de respecter les cas particuliers, tant au niveau des individus que des régions, nous soutenons enfin des projets communs dans une foule de secteurs qui nous intéressent.

À vrai dire, nos mésententes relèvent plus du quiproquo, de l'incompréhension mutuelle, que de l'opposition systématique. Il faudra se parler davantage. Mais le dialogue exclut les sens uniques. Il faudra donc que chaque élément du syndicalisme agricole accepte d'y participer et se sente responsable quand il s'agira de l'établir.

Il existe une certaine contradiction dans l'attitude que l'on adopte souvent à l'égard de la centrale: on la voudrait moins directive et on attend d'elle toutes les solutions. Ce n'est pas logique et tout ira beaucoup mieux quand chacun se sentira responsable de tout pour tous.

La participation si intense des parties lors du congrès général doit s'étendre à tous les jours et à tous les mois de l'année. Vous avez été très exigeants pour vos représentants et c'est très bien. Ils ont le droit de vous retourner la pareille et de beaucoup compter sur vous. La fin du congrès ne doit pas marquer la fin de la mobilisation. Le travail ne fait que commencer. Soyons donc chacun à nos postes.

Maintenant, au travail!

Il est clair que nous aurons à mieux articuler nos politiques en les mesurant à la règle de nos propres convictions. Il est évident que nous aurons à réviser nos rapports avec les gouvernements et les autres agents de la mise en marché. Il est manifeste que nous aurons à renforcer nos positions en ce qui a trait aux plans conjoints. Ces examens de conscience ne conduiront pas nécessairement à un rejet du passé. Bien au contraire, puisqu'ils auront pour but d'éclairer notre action à la lumière de nos traditions syndicales.

Pris dans le feu de l'action, nous avons peut-être négligé les principes. Nous avons surtout trop peu justifié nos décisions en prenant soin de les raccrocher à nos convictions. Nous vivions sur un air d'élan, donnant parfois l'impression de jouer au pompiers et d'insuffisamment maîtriser nos orientations. Notre action n'était pas nécessairement incohérente, mais il suffit qu'elle ait pu paraître telle, pour qu'il soit nécessaire de la réviser. Telle sera la tâche du comité d'étude sur l'orientation de l'UPA. Telle devra être aussi la préoccupation des divers paliers de notre organisation, car, s'il existe comme on le dit une crise de leadership à l'UPA, elle affecte l'ensemble du mouvement et pas seulement la centrale.

L'incohérence au niveau des idées trouve en effet son pendant dans l'incohérence au niveau des actions. Les problèmes d'unité auxquels nous sommes confrontés sont ainsi l'exact reflet de notre désordre "mental". Il ne suffira donc pas que la centrale ré-examine ses positions, il faudra aussi que chaque

sions de la majorité. Il serait illusoire de croire l'unanimité possible. Ce qu'il faut viser c'est un consensus. Notre organisation a des structures assez souples pour permettre des variantes, c'est-à-dire des formes ou des solutions légèrement différentes mais voisines. Cependant, elle ne peut pas se payer le luxe de supporter des contradictions.

Il faudra donc retrouver, tous ensemble, une unité de pensée et d'action. Ceci est d'autant plus nécessaire que le congrès général a aussi demandé à l'UPA de réviser ses rapports avec les gouvernements et les autres agents impliqués dans la mise en marché des produits agricoles, en commençant par la coopération. Pour se définir par rapport aux autres, il faut d'abord se définir par rapport à soi-même. Quand nous serons clairement identifiés, la question de la concertation se posera autrement.

Il n'y a pas de honte, en effet, à faire des compromis mais il y en a à faire des compromissions. Dans le premier cas, on négocie l'accessoire, dans le second on renonce à l'essentiel. D'où l'importance de bien préciser ce qui est essentiel et ce qui est accessoire. Ceux qui dénoncent la concertation craignent de voir l'UPA glisser de l'un à l'autre. Leur crainte s'estompera quand il sera possible de préciser cette frontière.

C'est en évitant de poser les problèmes au niveau théorique et en les réglant un à un au niveau concret que nous avons les meilleures chances de solutionner les conflits qui nous divisent présentement. Par exemple, il importe assez peu de savoir quelle fédération laitière pratique le syndicalisme le plus

JEAN GARON: *ministre de l'Agriculture*

YVES BÉRUBÉ: *ministre des Terres et Forêts*

MM. Jean Garon, député de Lévis, avocat et économiste, et Yves Bérubé, député de Matane, ingénieur minier, sont les deux nouveaux titulaires des portefeuilles de l'Agriculture et des Terres et Forêts dans le Cabinet Lévesque. M. Garon succède à l'ex-ministre de l'Agriculture Kevin Drummond, retiré de la politique avant la dernière campagne électorale, tandis que M. Bérubé remplace le ministre libéral Normand Toupin, défait dans son comté de Champlain.

Les ministres Garon et Bérubé seront les principaux responsables de leurs secteurs respectifs sur le plan de l'administration. Il semble bien toutefois que l'orientation des deux ministères relèvera en même temps du nouveau comité ministériel des priorités, et d'une façon plus particulièrement des ministres d'État Bernard Landry (développement économique) et Jacques Léonard (aménagement). M. Landry, 39 ans, est député de Fabre, avocat et économiste, chargé des politiques économiques, ce qui inclut évidemment l'agriculture. Quant à M. Léonard, 40 ans, il est représentant du

comté de Laurentides-Labelle, possède une maîtrise en commerce et en administration, a déjà enseigné à l'école d'agriculture de Mont-Laurier en plus d'être propriétaire d'une ferme. Ce dernier devrait présider à la mise en place des politiques de planification et d'aménagement du territoire.

Le ministre de l'Agriculture est peu connu dans son nouveau milieu. Professeur de droit fiscal et d'économie à Laval, après avoir travaillé dans la Fonction publique et dans le secteur privé, M. Garon, 38 ans, devrait toutefois pouvoir donner le ton à ce portefeuille que le gouvernement péquiste considère comme étant à caractère économique plutôt que social. Son adjoint parlementaire sera M. Réal Rancourt, député de St-François.

Son collègue des Terres et Forêts, cumule en même temps le portefeuille des Richesses naturelles. Âgé de 36 ans, M. Bérubé est diplômé du Massachusetts Institute of Technology, ex-professeur de génie minier à Laval, en plus d'être le seul ministre du Cabinet à représenter le Bas du Fleuve et la Gaspésie.

— Voici la liste des membres du Conseil exécutif du nouveau gouvernement provincial:

Premier ministre et président du Conseil exécutif: René Lévesque
Vice-premier ministre et ministre de l'Éducation: Jacques-Yvan Morin
Leader parlementaire et ministre d'État à la réforme parlementaire: Robert Burns
Ministre des Affaires intergouvernementales: Claude Morin
Ministre des Finances et ministre du Revenu: Jacques Parizeau
Ministre d'État au développement culturel: Camille Laurin
Ministre d'État au développement social: Pierre Marois
Ministre d'État au développement économique: Bernard Landry
Ministre d'État à l'aménagement: Jacques Léonard
Ministre de la Justice: Marc-André Bédard
Ministre des Transports et ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement: Lucien Lessard
Ministre délégué à l'Environnement: Marcel Léger

Ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports: Claude Charron
Ministre délégué à l'Énergie: Guy Jorion
Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières: Mme. Lise Payette
Ministre de l'Agriculture: Jean Garon
Ministre des Affaires sociales: Denis Lazure
Ministre des Affaires municipales: Guy Tardif
Ministre du Travail et de la Main-d'œuvre et ministre de l'Immigration: Jacques Couture
Ministre des Affaires culturelles et ministre des Communications: Louis O'Neill
Ministre des Richesses naturelles et ministre des Terres et Forêts: Yves Bérubé
Ministre de l'Industrie et du Commerce: Rodrigue Tremblay
Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche: Yves Duhaime
Ministre de la Fonction publique et vice-président du Conseil du Trésor: Denis de Belleval.

Une conception moderne de la comptabilité

La Banque Royale du Canada a récemment mis sur pied un nouveau service appelé Agricompte, qui est une conception moderne de la comptabilité agricole.

"Essentiellement basé sur l'emploi de l'ordinateur, ce système a été étudié pour répondre aux besoins particuliers

des agriculteurs québécois" a déclaré M. Florent Fortier, directeur, Services agricoles pour le Québec.

Agricompte a été conçu à partir du principe selon lequel la plupart des agriculteurs règlent leurs dépenses par chèques. Par conséquent, les clients d'Agricompte peuvent obtenir un relevé mensuel de leurs transactions du seul fait qu'ils utilisent des chèques ou des bordereaux de dépôt spécialement codés pour effectuer des paiements ou des dépôts. Il est également possible pour les agriculteurs d'enregistrer les transactions effectuées au comptant en faisant appel aux formulaires prévus à cette fin.

"En créant Agricompte, souligne M. Fortier, nous avons surtout songé à

élaborer une méthode qui permette aux agriculteurs de tenir, à chaque mois, l'état précis de leurs recettes et dépenses tout en y consacrant le moins de temps possible."

Le nouveau service Agricompte a d'abord débuté dans les succursales situées à Shawville, Valleyfield, St-Hyacinthe, Granby, Joliette, Lévis et Victoriaville, pour s'étendre progressivement à tout le Québec.

À noter que la Banque a innové dans le domaine de l'agriculture alors qu'elle a été la première à mettre au point le Service Agriplan, un mode de financement global de l'agriculture, ainsi que les assurances-vies Agriplan. De plus, la Banque publie le Bulletin Agriplan, qui fenseigne les clients-agriculteurs de

la Banque Royale sur les dernières techniques modernes des opérations agricoles. (—)

L'huile de colza

La création il y a une dizaine d'années de variétés à faible teneur en acide érucique a grandement contribué à l'utilisation accrue de l'huile de colza.

À l'état pur ou mélangée avec l'huile de coton ou de soja, elle est utilisée dans les huiles à salade, les graisses alimentaires et d'autres préparations comme la mayonnaise. L'huile de colza à faible teneur en acide érucique est souvent désignée sous le nom d'huile de Canbra.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie, MONTRÉAL H2M 1L3

AVIS D'AUDIENCE

Requérant(e): Crémérie Unic Limitée
Chemin du Golf
Amqui, P. Qué.
G0J 1B0

Sujet: Demande de permis pour la fabrication de beurre doux.

Avis est par les présentes donné, que la Régie entendra la demande du (de la) requérant(e), lors d'une audience qu'elle tiendra aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 16 décembre 1976
Heure: 10:00
Lieu: Auberge Quality Inn
3115, Boulevard Laurier
Ste-Foy, Qué.

Toute personne ayant des représentations à faire lors de cette audience est priée d'en informer la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire

Six causes retirées contre des producteurs de lait

Six causes impliquant autant de producteurs de lait de la région de Québec ont dû être retirées le 23 novembre, faute de la présentation de preuves par la poursuite, en l'occurrence la Régie des marchés agricoles.

Les infractions reprochées avaient

trait à la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés et l'acte d'accusation reprochait notamment au producteurs d'avoir détenu du lait qui contenait de l'antibiotique.

De l'avis d'un porte-parole du Syndicat des producteurs de lait de la région de Québec, l'intervention de cet organisme au dossier et la perspective de présenter une solide défense auront incité les procureurs de la poursuite à retirer les plaintes inscrites au rôle du district judiciaire de Québec.

NOMINATION Coopérative Fédérée de Québec



Louis-Philippe POULIN

Le président du Conseil d'administration de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Roland Pigeon, annonce la nomination de M. Louis-Philippe Poulin, à la fonction de directeur général de cette institution. Il succède à M. Georges-E. Turcotte décédé récemment. M. Poulin est à l'emploi de la Coopérative Fédérée depuis 1963 à titre de secrétaire général.

Une vache Holstein vendue à \$235,000

Une vache Holstein-Friesian a battu un record de prix au début de novembre, à Oakville, Ontario. Hanover Hill Barb, classée comme "Très bonne" a été vendue pour \$235,000 à un groupe d'éleveurs d'Ontario et de Pennsylvanie. Barb était l'une des 63 bêtes faisant partie de cette "Vente des Étoiles"

CHAÎNES POUR TRACTEURS PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION En vente chez votre fournisseur préféré

CHAÎNES RÉGULIÈRES

pour tous genres d'ouvrages.

DUO-TRAC CHAÎNES

Fabriquées de façon que les travers de chaînes restent sur les chapes du pneu

CHAÎNES AVEC CROCHETS PIVOTANTS (doubleront la vie de vos chaînes)

LES CHAÎNES DE TRACTION QUÉBEC LTÉE

1401 ouest, rue Legendre, suite 107
Montréal H4N 1H6, P.Q., Canada
(514) 381-3776

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES REQUIERT LES SERVICES D'UN AGENT D'INFORMATION

FONCTIONS

Conçoit, propose, réalise et coordonne la distribution de documents d'usage courant ou spécial, sous forme écrite, surtout, et devant servir à des fins d'information et/ou d'éducation des membres et des employés de l'UPA. Participe à certains comités consultatifs sur l'orientation générale des activités du Service d'éducation et d'information. Responsable de la rédaction d'une lettre d'information interne.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Une certaine facilité dans la communication orale et écrite. Quelques années d'expérience dans un travail connexe.

SALAIRE

Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL

Montréal

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 décembre 1976 à:

U.P.A.

Bureau du personnel
515, av. Viger
Montréal

VENTE D'INVENTAIRE

BÂTISSSES D'ACIER \$1.78 à \$1.95 pi²

QUANT.	LARGEUR	LONGEUR	HAUTEUR	PRIX	HERCULE
17	C-40'	x 70'lg	18'	\$	4,995.00
11	C-50'	x 64'lg	19'	\$	5,995.00
23	C-60'	x 60'lg	20'	\$	6,995.00

MATÉRIAUX SEULEMENT F.O.B. STE-MARIE, BEAUCE

HERCULE BÂTISSSES D'ACIER HERCULE LTÉE

RTE KENNEDY TEL. QUÉBEC (418) 694-0314
STE-MARIE, BCE TEL. (418) 387-2903-2656

"Nous allons faire le maximum et davantage"

Le Premier ministre Lévesque réserve sa première sortie aux congressistes de l'UPA

Photo Pierre COURTEAU

Réservant sa première sortie officielle en tant que Premier ministre aux agriculteurs réunis à l'occasion du Congrès général de l'UPA, M. René Lévesque a réaffirmé, jeudi dernier, que le nouveau gouvernement québécois considère l'agriculture comme "une priorité dans son maintien et son développement".

"Je suis venu vous répéter l'assurance qu'on va faire le maximum puis, s'il le faut, on va faire davantage", a dit M. Lévesque qui s'adressait à un groupe enthousiaste de quelque 700 délégués et participants. Le Premier ministre a notamment indiqué qu'il entend développer un programme moderne d'encouragement à la relève en plus de mettre en place une politique solide de protection des terres agricoles.

Soulignant sa satisfaction d'avoir à ses côtés quatre authentiques représentants du milieu agricole qui siègeront à l'Assemblée nationale comme députés, M. Lévesque a réclamé au début de sa brève allocution d'une quinzaine de minutes l'indulgence de l'auditoire. "Pour le moment, je vais à l'école et un examen immédiat serait prématuré. Mais je ne doute pas pouvoir profiter de l'esprit critique des agriculteurs un jour ou l'autre", de dire en substance le Chef du gouvernement. Le conférencier répondait à sa manière au Président général de l'UPA, M. Paul Couture, qui a considéré comme "un privilège d'étreindre un nouveau premier ministre tout neuf".

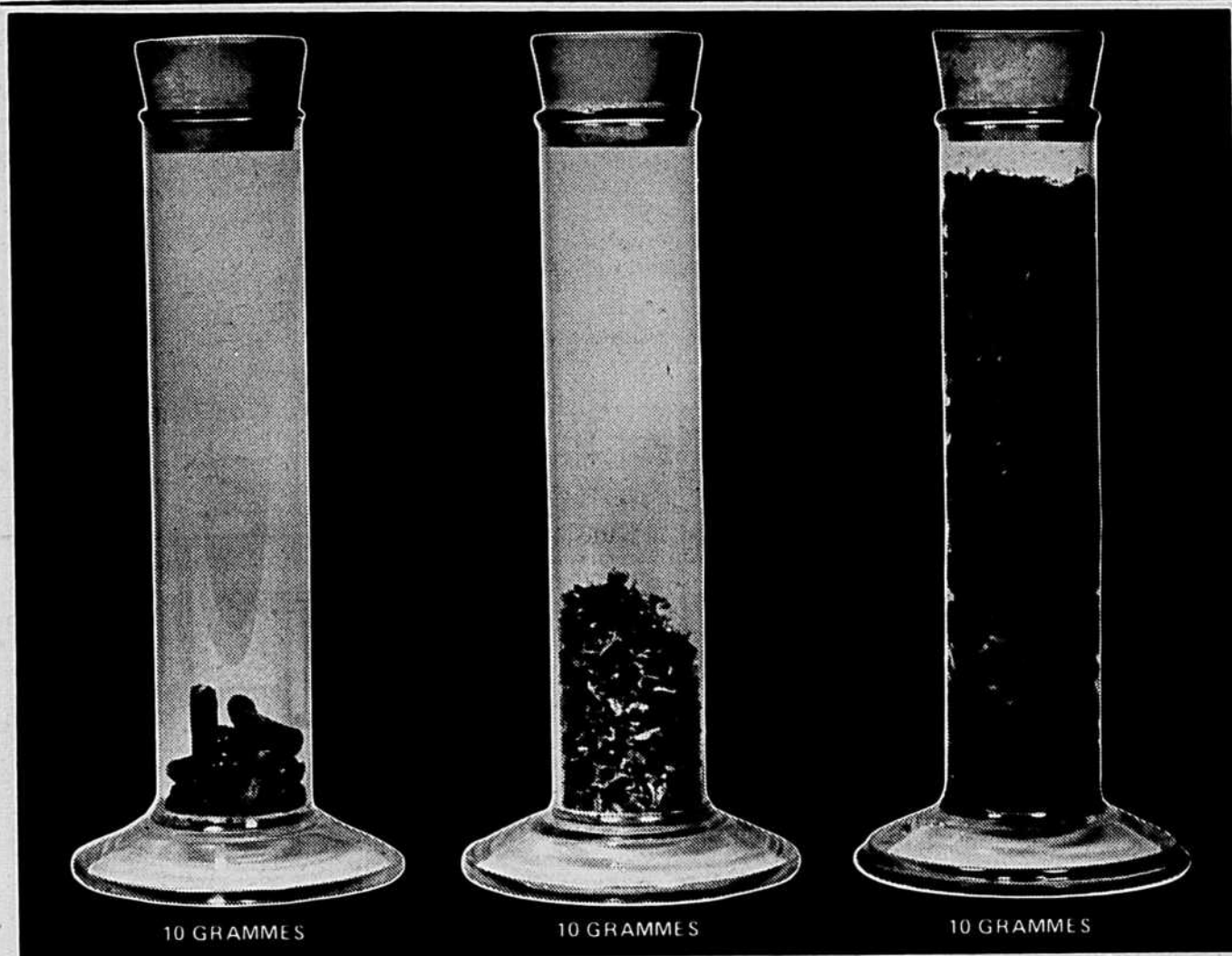
À l'endroit du gouvernement d'Ottawa, M. Lévesque a rappelé ce que le Québec entend faire "pour enrayer les effets destructeurs comme jamais d'attitudes ou de politiques qui dépendent peut-être de l'inertie, de la malfaisance ou en tout cas sûrement de l'incompréhension qui affectent des catégories entières de producteurs en commençant par les producteurs laitiers".

Relance de l'agriculture

Les agriculteurs québécois, d'indiquer le Président Couture dans sa présentation du Premier ministre, comptent beaucoup sur la relance de l'agriculture dont le PQ a fait une de ses priorités dans son dernier programme électoral. Le leader du syndicalisme agricole en a profité pour assurer M. Lévesque de la collaboration des producteurs, soulignant d'autre part qu'il importe que ça dépasse le stade des programmes et que ça devienne réalité. Avec l'humour qu'on lui connaît, M. Couture a comparé les gouvernements à un couteau "parce qu'ils coupent facilement dans les budgets..."

Le Président général de l'UPA s'est inquiété d'une allusion de M. Lévesque concernant l'unanimité. "Chez nous, a dit M. Couture, c'est un peu comme au gouvernement: quand il y a majorité, ça fonctionne; il faudrait attendre longtemps pour avoir l'unanimité. Or, d'ajouter M. Couture, lorsque les agriculteurs ont passé avec succès l'épreuve de la majorité, il faudrait qu'à l'exemple d'autres secteurs, ils puissent utiliser pleinement les outils qu'ils se sont donnés". Le dirigeant agricole faisant ainsi surtout allusion aux plans conjoints de mise en marché actuellement aux prises avec les problèmes que l'on sait.

Pour conclure ses remerciements à l'endroit du nouveau chef du parti gouvernemental, M. Couture s'est dit reconnaissant de constater beaucoup de bonne volonté, prévenant toutefois que le syndicalisme agricole québécois veillerait à ce que cette attitude positive ne soit pas modifiée en cours de route.



10 GRAMMES

EN COMPRIMÉS

10 GRAMMES

ANCIENNE TEXTURE

10 GRAMMES

PULPE DÉTREPÉE

LA PULPE DE BETTERAVE SÉCHÉE ET MÉLASSÉE EN COMPRIMÉS CONSERVE TOUS SES ATOUTS!

La fameuse pulpe déshydratée mélassée de la Raffinerie de Sucre de Québec est maintenant fabriquée en COMPRIMÉS.

La pulpe de betterave en comprimés contient toujours la même quantité de mélasse, de calcium et de protéine. Lorsque vous la détrempez, 8 à 10 parties d'eau pour 1 partie de pulpe en poids, vous retrouvez exactement la même texture qu'avant.

LES AVANTAGES DES COMPRIMÉS jusqu'à 50% d'économie: de manutention, de transport et d'entreposage sur la ferme.

REMARQUE:

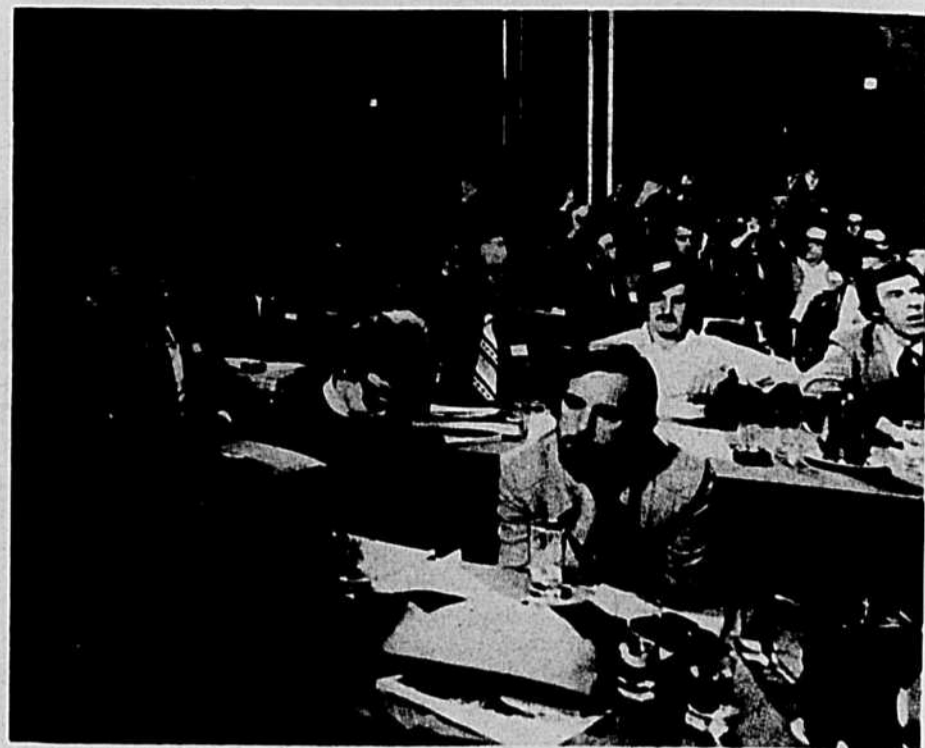
Si vous avez un espace libre dans vos bâtiments pourquoi pas commander votre pulpe de betterave en vrac et bénéficier d'une autre économie pour livraison en vrac. Parlez-en à votre meunier.

Commandez maintenant la pulpe mélassée en comprimés de votre fournisseur régulier de grains et moulées ou de la Meunerie de votre choix. **Bénéficiez de nos escomptes spéciaux de volume pour livraison hâtive et pour livraison en vrac.**



RAFFINERIE DE SUCRE DE QUÉBEC

Mont Saint-Hilaire, Québec

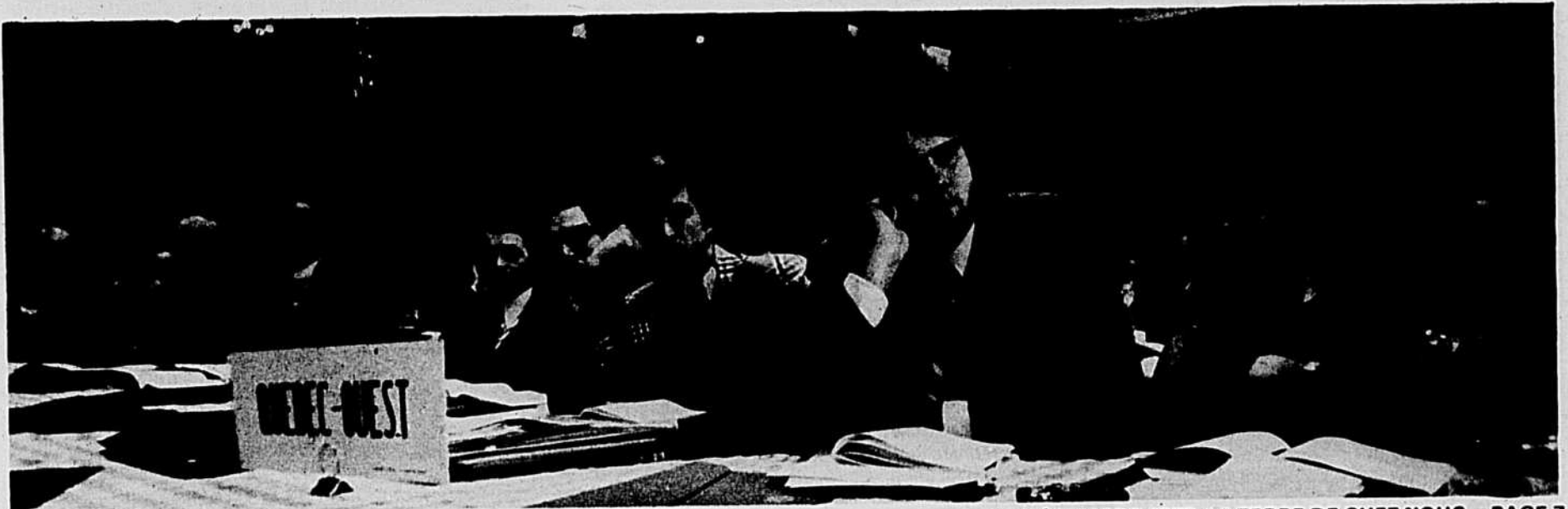
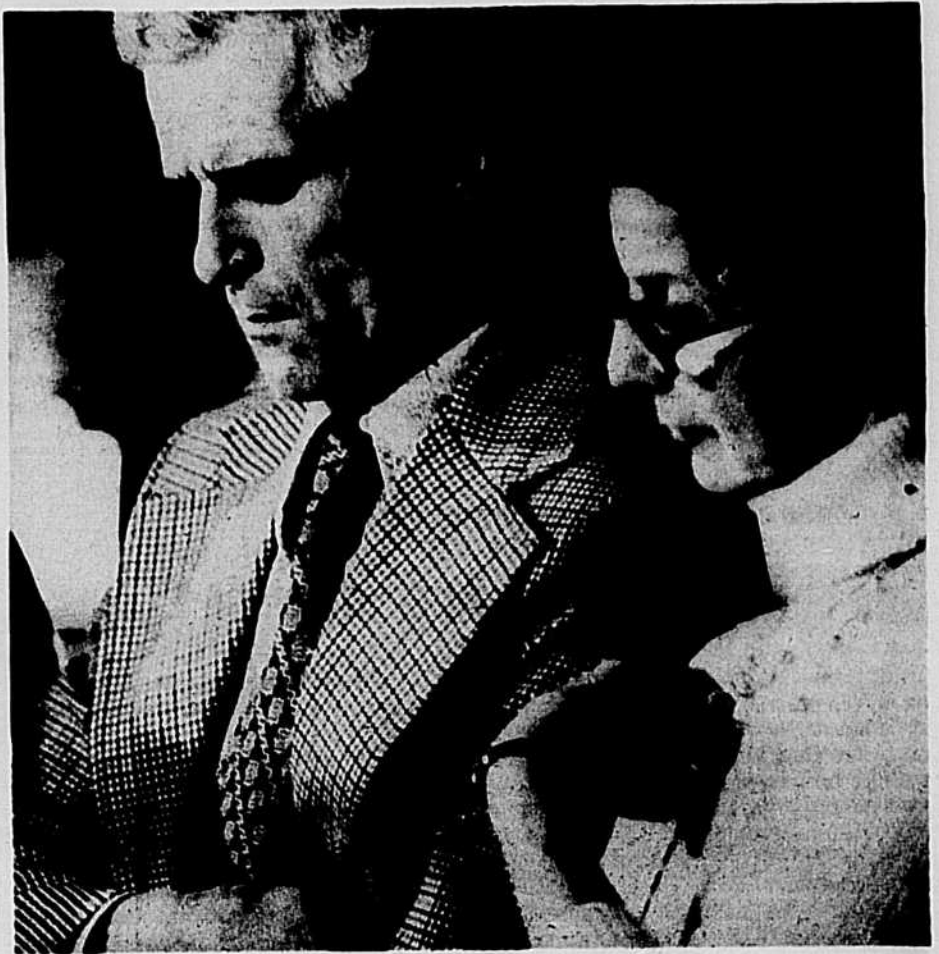


*Imagerie
du
52e
Congrès
général
de
l'UPA*



Photos-reportage ICN

Ronald Maisonneuve





Agriculture/Information

Quatre cours aux instituts de technologie pour les débutants en apiculture

QUÉBEC — De 150 à 200 débutants en apiculture pourront bénéficier, au début de l'année 1977, de cours de formation donnés aux instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière. Plus précisément, deux cours auront lieu simultanément à St-Hyacinthe durant la semaine du 7 au 11 février 1977, alors que deux autres seront offerts du 28 février au 4 mars à La Pocatière.

Les personnes intéressées à suivre l'un ou l'autre de ces cours qui, précisons-le, sont donnés gratuitement sont cependant priées de s'inscrire avant le 7 décembre prochain en écrivant à la Division de l'apiculture et de l'acériculture, ministère de l'Agriculture du Québec, 2700 rue Einstein, Sainte-Foy, Québec.

Sur réception de chaque demande, la Division de l'apiculture retournera au candidat un formulaire qui, une fois complété, sera versé à son dossier. Et c'est à partir de l'étude de ces dossiers que sera faite la sélection des candidats qui pourront suivre les cours. De façon générale, soulignons que chaque dossier contiendra des informations relatives à la formation et à l'expérience déjà acquises en apiculture.

Ces cours seront d'autre part donnés par les professionnels de la Division de l'apiculture qui les ont organisés en étroite collaboration avec le personnel des deux institutions d'enseignement.

Plusieurs points fort intéressants figurent d'ailleurs au programme de ces 4 sessions d'étude. Il y sera question notamment de l'anatomie, de la morphologie et de la physiologie de l'abeille, ainsi que de ses moeurs et de ses activités.

On y parlera également du cycle de développement du couvain, de la fécondation des reines, du développement des

colonies, de l'introduction de paquets d'abeilles et de l'essaimage (causes, prévention et contrôle).

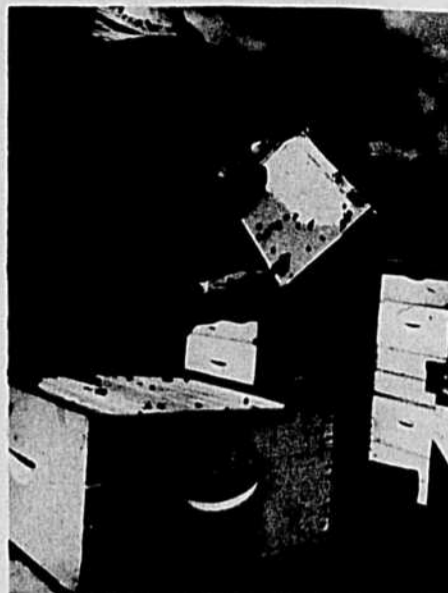
La façon de visiter un rucher, l'observation des ruches tant de l'extérieur que de l'intérieur ainsi que l'emplacement du rucher de façon à éviter la dérive comptent aussi au nombre des sujets qui seront traités lors de ces sessions d'étude.

Viennent enfin compléter ce programme les éléments suivants: les plantes mellifères, le matériel apicole, les méthodes de production, la récolte du miel,

l'hivernage des abeilles ainsi que les ennemis et les maladies des abeilles.

Les professionnels de la Division de l'apiculture du MAQ espèrent que ce programme saura répondre clairement aux questions que plusieurs personnes qui débutent en apiculture ne manquent pas de se poser.

Ils tiennent finalement à souligner que 40 candidats qui fréquenteront l'ITA de La Pocatière à cette occasion pourront profiter d'une subvention versée par le Centre de main-d'oeuvre du Canada, en vertu d'une entente qui a pu être conclue avec cet organisme.



La métrication des produits laitiers

QUÉBEC — Désireux de dissiper la confusion que crée dans l'esprit du consommateur le changement du système impérial au système métrique, le service des Produits laitiers du ministère de l'Agriculture du Québec désire apporter quelques précisions.

Depuis le 1er octobre 1976, on peut trouver sur le marché des produits laitiers présentés dans des contenants métriques. D'ici quelques mois, c'est-à-dire une fois écoulé le délai nécessaire pour permettre à tous les industriels laitiers de modifier leur équipement, on ne devra trouver sur le marché que des contenants métriques dans le domaine des produits laitiers. Entretemps, le système impérial et le système métrique se chevauchent dans les comptoirs et peuvent

confondre le consommateur, sans compter la récente augmentation du prix du lait...

Le prix du lait

Concernant cette augmentation, il serait utile de préciser qu'avant le 1er novembre 1976, le prix du lait nature offert au comptoir en région centrale pouvait varier de: 0.45 à 0.48 le litre ou 0.51 à 0.55 la pinte.

Depuis le 1er novembre, une décision de la Régie des Marchés agricoles du Québec a porté le prix du lait nature offert au comptoir dans la région centrale à: 0.49 à 0.52 le litre ou 0.54 à 0.58 la pinte, ce qui inclut une augmentation de 0.03 la pinte de lait nature, plus 0.01 le litre entraîné par la mise en place du système-métrique, compte tenu du fait que la productivité de l'équipement converti au système métrique diminuera et que la main-d'oeuvre affectée aux opérations d'embouteillage, d'entreposage et de distribution devra manipuler plus d'unités de contenants pour un même volume de lait transigé.

Le dernier exemple cité ne tient pas compte des rabais consentis pour le lait au taux de gras réduit (1%, 1½% et 2%), ni du prix plus élevé du lait dans certaines régions autres que la région centrale i.e. celles de l'Abitibi et de la Gaspésie ainsi que de Chibougamau et de la Côte Nord, non plus que des variations de prix selon

la méthode d'approvisionnement (livré à la maison, acheté au comptoir, etc.). Ces détails sont contenus dans le texte de l'ordonnance du 6 octobre 1976, émis par la Régie des Marchés agricoles du Québec et dont les bureaux de Communication-Québec ont reçu une copie.

Le consommateur doit savoir que même si pour un temps il trouvera du lait dans des contenants de diverses capacités, il ne devrait jamais s'attendre, conformément à la récente ordonnance, à payer davantage, en région centrale, que: 0.53 le litre ou 0.59 la pinte de lait nature, offert, vendu ou livré, et 0.52 le litre ou 0.58 la pinte de lait nature offert ou vendu au comptoir, que ce soit dans un super-marché, une épicerie ou un dépanneur. Quant au lait contenant 2% de gras, qui jouit de la faveur populaire, il peut être vendu à un rabais de 0.02 dans un contenant d'un litre, 0.05 dans un contenant de 2 litres, 0.10 dans un contenant de 4 litres, 0.25 dans un contenant de 10 litres et de 0.50 dans un contenant de 20 litres. Le client doit donc user de vigilance et ne pas hésiter à signaler tout abus ou anomalie aux organismes chargés d'assurer sa protection. On peut adresser ses plaintes au service des Produits laitiers du MAQ à Montréal 873-4064, Québec 643-1632 ou à la Régie des Marchés agricoles du Québec à Montréal 873-4024, Québec 643-2640.

Nouveaux contenants

La modification à la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés aura pour effet d'uniformiser les contenants, d'en limiter le nombre et d'inscrire les produits laitiers dans le processus de passation du système impérial au système métrique. Pour chaque catégorie de produits laitiers, la loi prévoit un nombre et une capacité de contenants bien précis: crème glacée: 75, 100, 150 ou 250 millilitres ou 1, 2 et 4 litres; poudre de lait instantané: 100 ou 500 grammes ou 1.5, 2.5 ou 5 kilogrammes; fromage fondu ou fromage coupé en portions: 125, 250 ou 500 grammes; beurre: 125, 250 ou 500 grammes; beurre en vrac: 25 kilogrammes; lait évaporé: 160 ou 425 millilitres; produit laitier fluide: 15, 200 ou 500 millilitres ou 1, 2, 4, 10 ou 20 litres; produit laitier solide: 75, 100, 125, 175, 250, 500 grammes ou 1 kilogramme; lait, lait partiellement écrémé ou lait entièrement écrémé: doit être dans un emballage de carton s'il a une capacité de 1 ou 2 litres et un sachet de plastique s'il a une capacité de 4 litres.

Le réseau de fermes d'hébergement,

Une façon originale de profiter de l'hiver...

QUÉBEC — À cette période de l'année où les Québécois deviennent un peu plus sédentaires, le ministère de l'Agriculture du Québec et la Fédération des Agricotours proposent aux citoyens, par l'entremise du programme Hébergement à la Ferme, une gamme d'activités qui les amènera à redécouvrir et à mieux apprécier l'hiver.

L'hiver n'est pas une saison morte pour Hébergement à la ferme et plus de 100 agriculteurs-membres sont prêts à recevoir des citoyens désireux de profiter d'une façon bien spéciale de la saison froide. Hébergement à la ferme leur propose de venir pratiquer leurs sports préférés loin des centres achalandés où règne souvent un climat d'indifférence à autrui. Au contraire, à la ferme, ils seront cordialement accueillis par une famille rurale qui s'intéressera à eux et fera tout son possible pour rendre leur séjour agréable. Ils y trouveront de vastes espaces recouverts de neige blanche et entrecoupés de vallons, de collines et de boisés qui se prêtent merveilleusement bien à la pratique du ski de randonnée, de la raquette ou de la traîne sauvage. Les amateurs de ski alpin peuvent également trouver gîte, couvert et accueil chaleureux sur une ferme d'hébergement à proximité d'un mont reconnu.

Pour les enfants, la campagne demeure ce lieu privilégié où ils peuvent observer facilement les animaux d'autant plus

qu'à cette période de l'année, ils se trouvent rassemblés à l'intérieur des bâtiments.

C'est aussi le "Temps des fêtes à la ferme" qui donnera un charme nouveau aux fêtes de Noël et du Nouvel An en permettant aux citoyens de venir partager la bonne humeur et l'entrain des gens de la campagne à cette occasion.

Pour plus d'informations, les intéressés doivent communiquer avec la Fédération des Agricotours du Québec, organisme qui s'occupe des réservations et opère le réseau. Il suffit d'écrire à Hébergement à la ferme, Fédération des Agricotours, 515 avenue Viger, 2e étage, Montréal ou, si l'on habite Montréal, de téléphoner à 288-8090; de partout ailleurs au Québec, l'on peut rejoindre la Fédération, sans frais, en composant le numéro 1-800-361-6196.

Depuis quelques semaines déjà, de nombreux efforts de promotion du Noël à la ferme ont été faits tant par le ministère de l'Agriculture que par la Fédération des Agricotours. Et avec succès, car le nombre des réservations faites jusqu'à maintenant est passablement élevé. Les citoyens apprécient, de façon générale, cet aspect du programme de l'Hébergement à la ferme à ce moment de l'année où l'hospitalité proverbiale des Québécois est certes à son plus haut point.



Un aspect important du programme provincial d'aide aux producteurs de bovins de boucherie

● Rédigé en collaboration par le service de l'information du Ministère de l'Agriculture
● Responsable: Michèle Grand
● Reproduction autorisée en donnant crédit

QUÉBEC — Dans le cadre du programme provincial d'aide aux producteurs de bovins de boucherie, l'un des aspects les plus importants pour les éleveurs québécois, est sans contredit le programme génétique.

Ce programme, soulignons-le, fonctionne en conformité avec le programme canadien d'épreuve pour bovins de boucherie et il comprend le contrôle d'aptitudes à domicile et le contrôle d'aptitudes en station.

Le contrôle d'aptitudes à domicile

Ce contrôle s'adresse à tous les éleveurs intéressés par la production de viande bovine. Toutefois, pour être admissibles à ce programme, les éleveurs intéressés devront absolument posséder dans leur troupeau au moins dix vaches d'une race de boucherie (enregistrées ou non). Ils devront également posséder cinq veaux (mâles ou femelles) tous nés à l'intérieur d'une période de 90 jours et qui doivent tous avoir été soumis à un régime identique jusqu'au sevrage.

Conditions d'admissibilité au programme

Il est très important que les animaux soient pesés vers l'âge de 200 jours, soit après qu'ils aient été sevrés. À noter également que les veaux faisant partie du groupe après sevrage recevront les mêmes soins et une alimentation identique durant une période de 168 jours. De plus, pour ce qui a trait aux veaux qui auraient été refusés avant le sevrage, à cause de la différence d'âge ou de traitement, ils seront admis à l'épreuve après le sevrage, à condition toutefois d'être sevrés le même jour et de recevoir une alimentation identique à celle des autres veaux qui forment le groupe.

L'utilisation de vaches nourrices est par ailleurs interdite et les veaux allaités par des mères adoptives seront également automatiquement éliminés du contrôle.

De plus, chaque année, lors de la première épreuve, l'éleveur désireux de participer au contrôle d'aptitudes à domicile, devra posséder cinq veaux issus d'un taureau enregistré de race de boucherie. Par la suite, il pourra faire subir l'épreuve à tous les sujets qu'il voudra, à condition toutefois que ceux-ci soient issus d'un taureau enregistré de race de boucherie et qu'ils satisfassent aux conditions précédentes.

Finalement, soulignons qu'à la fin de chaque contrôle, l'éleveur recevra un recueil des résultats globaux relatifs à un ou plusieurs groupes de veaux soumis à l'épreuve. De plus, le ministère de l'Agriculture du Québec émettra, pour chaque veau mâle de race contrôlée, une attestation d'épreuve indiquant le gain journalier au cours du test et le poids corrigé à un an.

Le contrôle d'aptitudes en station

Contrairement au précédent, ce contrôle s'adresse exclusivement aux éleveurs de bovins de boucherie de race. Toutefois, tous ceux qui sont déjà inscrits au contrôle à domicile, pourront soumettre des applications aux diverses stations d'épreuve.

Tous les taureaux qui sont admis en station doivent absolument être tatoués. De plus, leurs propriétaires doivent, lors de l'entrée en station, fournir le certificat faisant la preuve de leur enregistrement. Par ailleurs, il peut être intéressant de mentionner que, pour les races autres que les races anglaises, les exigences pour être officiellement admis au contrôle, sont définies par chacune des associations (Charolais, Limousin, etc.)

Conditions d'admissibilité au programme

Pour ce qui est des contrôles proprement dits, notons que, dans chaque cas, ils débiteront après une période d'ajustement de 28 jours et que la durée obligatoire du test est de 140 jours.

Par ailleurs, il est important de mentionner que les taureaux seront pesés, au début et à la fin du contrôle, en présence d'un officier responsable. De plus, les taureaux admis en station doivent absolument être âgés de 155 à 245 jours.

Pour ce qui est des éleveurs, notons qu'ils peuvent inscrire les sujets de leur choix au contrôle en station, à condition toutefois que ceux-ci aient une bonne conformation et qu'ils soient exempts de toute anomalie. Toutefois, advenant le cas où le nombre d'inscriptions dépasserait les capacités physiques des stations,



le choix des sujets à admettre serait alors laissé au Comité.

État de santé des taureaux

Tout éleveur qui désire inscrire un taureau dans une station d'épreuve doit s'engager à respecter toutes les conditions décrites dans la convention de responsabilité établie par le ministère de l'Agriculture du Québec. L'éleveur devra également fournir (au plus tard lors de l'entrée des sujets en station) un certificat signé par un médecin vétérinaire et attestant que son taureau est exempt de toute maladie contagieuse ou infectieuse telles que la para-influenza, la rhino-trachéite, la maladie des muqueuses, la tuberculose et la brucellose.

Finalement, il est important de mentionner que tous les éleveurs qui inscrivent des taureaux pour le contrôle en station, reçoivent automatiquement un tranquillisant qu'ils doivent administrer à ceux-ci avant le départ de la ferme. Par ailleurs, les taureaux recevront une injection contre la fièvre dès leur arrivée en station.

Les frais du contrôle

Les éleveurs devront déboursier la somme de dix dollars pour chaque taureau inscrit au contrôle d'aptitudes en station. De plus, les frais de contrôle seront de \$150 dollars par tête, et seront payables à la fin de celui-ci.

Il est également très important de souligner que la station défraiera une partie du coût du transport (soit \$0.15 du mille). À noter qu'il s'agit uniquement de la distance séparant la résidence de l'éleveur à la station et vice versa. Cette indemnité sera cependant limitée à \$50 dollars par

éleveur et sera déduite des \$150.00 payables à la fin du contrôle.

De plus, si pour une raison ou pour une autre, le Comité ne pouvait admettre un taureau au contrôle en station, les frais d'inscription seraient alors remboursés à son propriétaire. Enfin, il nous faut souligner que, tout taureau mort ou retourné chez l'éleveur pour cause de maladie ou d'accident pendant le contrôle, est considéré comme n'ayant jamais participé à celui-ci.

Publication des résultats

À la fin du contrôle, un rapport est envoyé à chaque éleveur afin de l'informer des résultats concernant la croissance et la qualité des carcasses de taureaux éprouvés, ainsi que leur classement par race et par station à partir de l'indice gain-poids.

Par ailleurs, les stations émettent également, pour chaque taureau, une attestation d'épreuve indiquant le gain journalier lors du test, le poids à un an corrigé et l'indice gain-poids.

La rhubarbe: la connaît-on vraiment?

Par: Mlle Rita Chabot
Technicienne en sc. domestiques

De toutes les plantes du potager, la rhubarbe est la plus hâtive.

À l'encontre de la tomate — fruit que nous utilisons comme légume —, la rhubarbe est un légume que nous apprêtons surtout en plats doux. Communément appelée "plante à tartes", c'est une plante vivace qui appartient à la famille du sarrasin.

Personne ne connaît son origine. Cependant quelques écritures chinoises nous révèlent que 2,700 ans avant J.-C., certaines espèces de rhubarbe étaient utilisées, depuis longtemps dans ce pays, pour fins médicinales. Par ailleurs, selon une autre théorie, cette plante a probablement poussé, au tout début, dans la partie Sud de la Sibérie et elle a été transplantée dans le monde occidental en passant par l'Italie.

Pendant longtemps, elle a surtout été appréciée pour ses propriétés médicinales et considérée comme plante ornementale. Ce n'est que vers le XVIII^{ème} siècle qu'on en fit vraiment un aliment.

La rhubarbe est une plante vigoureuse qui pousse bien dans les climats du Nord et du Sud.

Une plantation peut durer dix ans et plus, mais mieux vaut changer les touffes de place tous les cinq ou six ans. La multiplication s'opère par semis et sur-

tout par division des souches. Cette dernière s'accomplit en février-mars ou fin août.

Valeur nutritive

La rhubarbe est un aliment peu nutritif (eau, 94 p. 100; protides, 0,5; glucides, 4). La rhubarbe fraîche a très peu de calories (16 calories par 3/2 onces), mais la valeur calorifique augmente quand du sucre est ajouté pour rehausser la saveur (143 calories par 3/8 de tasse de rhubarbe sucrée et cuite).

Bien que la rhubarbe ne contienne aucun élément nutritif en quantité significative, elle possède un éventail de vitamines et de minéraux importants.

Les tiges (côtes) de la rhubarbe peuvent être consommées. Mais, à cause de leur fort contenu d'acide oxalique, les feuilles de la rhubarbe peuvent constituer un irritant pour l'intestin; une certaine méfiance s'impose donc vis-à-vis des recettes qui suggèrent les feuilles de rhubarbe comme succédané des épinards. Contentons-nous de ne consommer que la tige de cette plante.

Quant à la racine, elle appartient à la pharmacie. Cette racine est tonique, astringente, stomachique et purgative. Elle est contre-indiquée chez les constipés chroniques et les hémorroïdaires, car son effet laxatif passager est suivi d'une constipation opiniâtre.

En bref...

MM. Normand Potvin et Jean-Marie Bergeron, du Département de biologie de la Faculté des sciences à l'Université de Sherbrooke, font part dans "Science et technique" (MAQ) de l'état de recherches sur le "contrôle des oiseaux causant des dommages au maïs ensilage". La poursuite de l'étude au cours de 1976 permettra, sans doute, de faire certaines recommandations sur les moyens à prendre pour lutter contre les espèces d'oiseaux responsables de la destruction partielle des récoltes de maïs ensilage. Les producteurs se plaignent, à juste titre, des dommages que certaines espèces d'oiseaux leur causent. Le problème revêt donc une importance capitale pour l'agriculture québécoise. Il faut, avant tout, identifier les vrais responsables, évaluer leur nombre et déterminer les périodes pendant lesquelles ils sont le plus néfastes. L'exposé de MM. Potvin et Bergeron traite des expériences faites dans la région de Sherbrooke.

Deux chercheurs de la Colombie-Britannique étudient d'autre part la valeur du bran de scie comme fourrage d'hiver pour les bovins de boucherie.



"Agro-alimentation du Québec", c'est le titre de l'émission quotidienne que le ministère produit depuis maintenant 4 ans et diffuse avec la collaboration de nombreux postes de radio.

C'est votre émission... écoutez-la et faites-nous part de vos remarques en écrivant au ministère de l'Agriculture du Québec, service d'information, section radio, 200-A, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Du 6 au 10 décembre, nous avons invité M. Régis Charbonneau qui est agronome et spécialiste en pomiculture dans la région du Nord de Montréal. Il nous fait un bilan de la récolte de pommes pour 1976 et donne des conseils sur la façon d'améliorer la rentabilité des vergers.

Une émission quotidienne, faite pour vous, à l'antenne des postes suivants:

Alma — (CFGT)	6h 30 a.m.
Chicoutimi (CJMT)	5h 40 a.m.
Cornwall (CFLM)	6h 40 a.m.
Dolbeau (CHVD)	6h 30 a.m.
Drummondville (CHRD)	6h 24 a.m.
Drummondville (CKRV)	6h 50 a.m.
Granby (CHEF)	6h 40 a.m.
Hauterive (CHLC)	6h 20 a.m.
Joliette (CJLM)	6h 42 a.m.
La Baie (CKPB)	14h 15 p.m.
La Pocatière (CHGB)	6h 55 a.m.
La Sarre (CKLS)	7h 15 a.m.
Longueuil (CHRS)	6h 40 a.m.
Maniwaki (CKMG)	7h 40 a.m.
Montmagny (CKBM)	6h 45 a.m.
New Carlisle (CHNC)	6h 30 a.m.
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20 a.m.
Roberval (CHRL)	7h 10 a.m.
Rouyn (CKRN)	6h 45 a.m.
Shawinigan (CKSM)	6h 15 a.m.
St-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30 a.m.
St-Georges-de-Bouce (CKRB)	6h 50 a.m.
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00 a.m.
St-Pamphile (CHAL)	6h 50 a.m.
St-Jovite (CKSJ)	7h 35 a.m.
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10 a.m.
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12 a.m.
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52 p.m.
Victoriaville (CFDA)	6h 54 a.m.
Ville-Marie (CKVM)	7h 30 a.m.

● Organisation syndicale agricole et enseignement professionnel

L'orientation, le fonctionnement et le style d'action de l'UPA ont accaparé, comme prévu, une large part des débats non seulement au niveau de l'atelier chargé de faire le point sur cette question mais aussi tout au long du congrès. Déjà amorcé en novembre 1975, ce sujet a pris cette fois une tournure qui ne permettra plus d'équivoque: le "comité d'étude sur l'orientation de l'UPA", formé en juin dernier de cinq dirigeants élus et d'autant de permanents, devra produire un rapport après avoir procédé à un large éventail de consultations susceptibles de bien refléter toutes les tendances.

Sans limiter le travail du Comité qui doit poursuivre une étude sur tous les aspects du syndicalisme agricole québécois, l'on demande que soit clairement établi s'il est plus rentable de négocier et d'obtenir des solutions de compromis ou, au contraire, s'il faut adopter la ligne dure, débattre les dossiers sur la place publique et favoriser somme toute l'affrontement avec les pouvoirs publics et tous ceux qui sont susceptibles d'être dérangés par les aspirations des agriculteurs. L'on s'entend pour que le leadership de l'UPA soit développé et s'affirme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union.

L'on insiste pour que le Comité se penche sur les principaux points suivants: philosophie de base, structures en place, analyse des politiques à la lumière de l'orientation générale de l'UPA, stratégies et style d'action, ainsi qu'orientation des plans conjoints.

Autre sujet d'importance, le statut du producteur agricole a aussi donné lieu à beaucoup de discussion, quoique l'on a finalement convenu de s'en tenir à la poursuite d'études en vue d'une éventuelle modification de la définition des producteurs agricoles dans la

loi 64, sauf en ce qui concerne les producteurs de bois. Dans ce cas, on désire au contraire accélérer les démarches pour obtenir leur reconnaissance à l'intérieur de la loi des producteurs agricoles.

L'épouse collaboratrice du mari pourrait bien remplacer dans un avenir rapproché son conjoint dans les réunions de l'UPA avec les mêmes droits et privilèges. À cet effet, un groupe de travail examinera tous les aspects de la question et fera rapport à savoir s'il est possible d'attribuer le statut de membres de l'UPA aux épouses des agriculteurs membres de l'Union.

Côté mise en marché, le Congrès a réaffirmé l'objectif d'un regroupement en six grands secteurs: lait, bois, aviculture, productions animales, cultures commerciales et horticulture.

Au chapitre de l'enseignement agricole, deux résolutions concernant les jeunes et les adultes prolongent les politiques déjà défendues par l'UPA mais innovent en ceci qu'elles suggèrent de rendre plus souples les échanges de ressources entre les différents niveaux et secteurs de l'enseignement

● Développement régional et aménagement du territoire

Le Congrès général n'a pas chambardé les politiques de l'UPA dans le domaine du développement régional et de l'aménagement du territoire. Il les a cependant grandement précisées, assouplies et hiérarchisées les unes par rapport aux autres. C'est ainsi que les agriculteurs ont renouvelé leur demande d'une loi cadre de zonage agricole en définissant plus clairement la condition qu'ils posent à son adoption, à savoir que les terres agricoles soient rentables.

Parmi les politiques qu'ils réclament à cet effet, on note une concentration des investissements gouvernementaux

dans une région donnée. Enfin, les délégués ont introduit une nouvelle demande portant sur l'organisation d'un enseignement sylvicole aux jeunes et aux adultes. On désire ainsi développer au niveau secondaire des options sylvicoles où les futurs exploitants de boisés privés et travailleurs sylvicoles pourront acquérir une formation de base. À cela s'ajouteraient des cours aux adultes dans les commissions scolaires régionales où les besoins existent.

taux sur les terres protégées, la création d'une banque de terre, une politique globale d'assainissement des sols, une politique gouvernementale à long terme pour chaque production, une taxe spéciale sur les terres agricoles protégées non mises en valeur, une politique révisée du crédit agricole afin d'aider les nouveaux agriculteurs à s'implanter et un assouplissement de la loi sur la protection de l'environnement dans les zones agricoles protégées.

Profitant de l'expérience acquise en cours d'année, les agriculteurs ont révisé les politiques de l'Union dans le sens d'un plus grand respect et d'une plus grande défense des intérêts des particuliers et des régions. L'expérience gaspésienne, entre autres, a inspiré la résolution visant à protéger certaines productions locales et à encourager le développement de certaines spécialités régionales. À la lumière des événements entourant les expropriations décrétées par l'Hydro-Québec, on a de même réclâmé une meilleure cohésion syndicale pour amener l'Hydro à repenser ses politiques d'expropriations. D'autres causes ont entraîné des demandes précises dans des secteurs tels que l'évaluation et la taxation foncière, le réaménagement foncier, les inondations, et les normes concernant l'environnement.

À ce dernier propos, on a convenu que les derniers projets apportaient de notables améliorations à la loi de 1944 et qu'en conséquence, moyennant l'acceptation d'une formule protégeant les droits du premier occupant, il conviendrait d'accepter la réforme proposée. On souligne aussi l'importance de diffuser largement les conclusions du Comité chargé de faire le point sur cette question.

Les volontés du congrès

N.D.L.R. — On retrouvera dans cette page de brefs résumés des quatre cahiers soumis à la discussion et à l'approbation des délégués et participants au congrès général annuel de l'UPA, tenu du 23 au 26 novembre dans la Vieille capitale. Un prochain numéro de la TCN fournira un compte rendu détaillé des débats et principales décisions émanant des ateliers de travail et des séances plénières.

● La mise en marché

Mordant avec voracité dans l'horaire du congrès, les résolutions concernant la mise en marché occupent souvent la part du lion. Les décisions qui en découlent pesent lourdement sur le revenu du producteur, elles suscitent toujours des discussions intenses. À ce chapitre, rappelons les grandes lignes des décisions prises:

Le congrès réaffirme énergiquement sa volonté de voir les plans conjoints et leurs agences de vente contrôlés directement par les producteurs. L'actuel gouvernement devra, d'ici 60 jours, se prononcer de la même façon et donner aux producteurs de porcs le plan conjoint tel que demandé. Fedco ne doit pas voir diminuer ses pouvoirs mais obtenir le remboursement des sommes dues par les dissidents. Le ministère de la Justice est enjoint d'intervenir pour mettre un terme à la dissidence. L'UPA centrale verra à mettre en place un comité de stratégie pour s'assurer de l'engagement du provincial, dans les 60 jours. Tout en maintenant les pouvoirs entre les mains des producteurs, le gouvernement doit permettre l'application des lois existantes qui renforcent et consolident ces pouvoirs. Le congrès a fermement réaffirmé que chaque production doit être organisée en plan conjoint provincial, que l'information la plus précise doit être donnée au producteur et que l'UPA doit, avec chacune des Fédérations concernées, faire évoluer les dossiers jusqu'à l'obtention du plan conjoint souhaité.

Les offices nationaux de commercialisation devront participer directement au contrôle des importations de produits agricoles. On souhaite que la Commission canadienne du lait devienne le seul organisme autorisé à superviser les importations et les exportations de produits laitiers. Les produc-

teurs veulent que désormais tout produit contenant moins de 40% de produits laitiers puissent être eux aussi soumis à des contrôles et que cette responsabilité passe du ministère de l'Industrie et du Commerce au ministère de l'Agriculture. On étudiera même la possibilité d'exiger que toute importation de ce genre soit prohibée.

Suite à des discussions vives et à des prises de position souvent contradictoires venant des deux Fédérations de lait, le congrès a finalement résolu que l'étude de toutes les considérations proposées soit suspendue, jusqu'à ce que le comité préliminaire de l'UPA sur la mise en marché du lait au Québec ait fait son rapport. Ce comité étudie l'opportunité de la mise en place d'un seul organisme pour coordonner toute la mise en marché du lait.

Les congressistes demandent que le gouvernement du Québec par ses ministères impliqués formé un comité de travail avec l'UPA et la Fédération des producteurs de bois pour étudier l'opportunité de mettre en place une Société de gestion de la forêt rurale.

Afin de réaliser entre autre choses, des investissements pour posséder des entreprises de bois ou participer à la création de nouvelles usines, le congrès a demandé qu'une campagne de souscription populaire basée sur l'étendue des boisés soit lancée et que l'on permette une retenue sur la vente du bois mis en marché par les producteurs.

L'UPA et la Fédération des producteurs de bovins devront rencontrer dans les plus brefs délais le Conseil des Ministres pour retarder l'application de la loi concernant les abattoirs, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de système d'abattage adéquat de prévu dans toutes les régions. Le MAQ devra adapter ses normes de construc-

● Stabilisation des revenus et développement de l'agriculture

L'année qui s'achève aura permis de mettre sérieusement à l'épreuve les politiques de stabilisation des revenus agricoles. Elle a aussi rendu urgente la protection des revenus des producteurs de lait industriel. Elle a enfin donné lieu à des progrès sensibles des négociations en vue de l'établissement des coûts de production, particulièrement du côté des productions déjà couvertes par un plan conjoint.

À la lumière de ces expériences, le Congrès général a décidé de rappeler que l'assurance-stabilisation ne saurait aucunement remplacer les avantages d'un plan conjoint. En tenant compte également des événements relatifs au secteur du boeuf, il a demandé que la

tion en fonction de la taille de chacune des entreprises.

Même si une résolution venant d'un autre atelier souhaite que le régime d'assurance-stabilisation soit offert et appliqué d'abord dans les productions avec plans conjoints, quelques Fédérations spécialisées ont souhaité que le régime s'applique à eux dans les plus brefs délais, soit celle des cultures commerciales, de l'horticulture, de la pomme de terre et du sirop d'érable.

La complexité et la multiplicité des lois et règlements concernant l'agriculture incitent les agriculteurs à demander de façon urgente au ministère de la Justice de prendre dans les plus brefs délais des mesures pour qu'un tribunal agricole avec juridiction dans toute la Province soit instauré, on pourrait déférer devant ce tribunal toutes les plaintes portées en vertu des lois agricoles. L'UPA doit préparer et présenter un dossier complet sur la question au ministère concerné.

priorité soit désormais accordée aux productions déjà couvertes par un plan conjoint et en particulier à celle du lait industriel bousculée par les récentes politiques fédérales.

La nécessité de protéger le revenu des agriculteurs a également amené les producteurs à réclamer du gouvernement des mesures de protection en cas de faillite de toute industrie paracommmercialisation. D'autres situations d'injustice ont de même attiré l'attention des congressistes, tels que les problèmes concernant l'assurance-chômage, la main-d'oeuvre étudiante, l'entretien des voies publiques, le service de téléphone en milieu rural et le crédit agricole.

Le souci de régler le cas des agriculteurs en difficulté a inspiré d'autres résolutions. C'est ainsi que le Congrès a proposé d'étudier la possibilité d'établir une table de gestion composée de différentes compétences du milieu pour analyser et proposer des orientations aux cultivateurs qui voudraient être assistés.

Dans un autre domaine, le Congrès a précisé le projet visant à la création d'une Agence québécoise de commerce et de stockage des grains afin que ceux-ci soient entreposés dans les endroits où la demande se fait sentir et afin que les entrepôts disposent de l'outillage nécessaire pour effectuer le séchage des grains québécois. Le Congrès enfin a demandé des politiques favorisant le transfert des producteurs d'une production à une autre, l'amélioration de certains services aux agriculteurs (laboratoire, vétérinaires, agronomes, etc.) ainsi que des crédits agricoles plus généreux pour les producteurs de plus de 35 ans.



PAUL COUTURE, président



XAVIER FORTIN, 1er vice-président



GÉRARD DUBOIS, 2e vice-président

Le Conseil exécutif 1976-77 de l'UPA

M. Paul Couture a été reporté à la présidence générale de la Confédération de l'UPA par les délégués réunis la semaine dernière aux 52e assises annuelles de la Centrale agricole. Investit d'un quatrième mandat à la tête de l'organisation professionnelle, M. Couture sera secondé par deux lieutenants, MM. Xavier Fortin, qui passe de la seconde à la première vice-présidence et Gérard Dubois, une nouvelle figure au sein du Conseil exécutif.

Avec M. Dubois, deux autres nouveaux venus entrent dans la composition du Conseil exécutif UPA pour l'année 1976-77. Il s'agit de MM. Lucien Beaudry, président-fondateur de la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec et Pierre Gaudet, récemment élu président de la Fédération de l'UPA de Nicolet. Le Conseil général a par ailleurs confirmé dans leurs fonctions MM. Bernard Boucher, président de l'UPA de Joliette et Lauréat Marquis, président de l'UPA du Bas Saint-Laurent. On sait que l'élection du président général et des deux vice-présidents généraux relève de l'ensemble des délégués au congrès alors que le Conseil général, qui se compose des présidents des Fédérations spécialisées et régionales de l'UPA, désigne lui-même les quatre autres membres de l'Exécutif.

Quant à ceux ayant quitté la haute direction de l'UPA, mentionnons que M. Armand Guérard se retire après avoir complété trois mandats ou termes d'un an à la première vice-présidence, en plus d'avoir agi par intérim au même poste en 1972-73, que M. Germain Lefebvre, n'ayant pas sollicité de renouvellement de mandat président de l'UPA de Nicolet, se retire également de l'Exécutif provincial, alors que M. Marcel Mailloux demeure président de la Fédération des producteurs de lait du Québec et membre du Conseil général de l'UPA.



BERNARD BOUCHER



LAURÉAT MARQUIS



LUCIEN BEAUDRY



PIERRE GAUDET

Les temps forts d'un congrès

Chaque congrès annuel de l'UPA porte au front sa marque: comme celle qui distingue un enfant d'un autre dans une même famille. Si le congrès de 1972 avait été celui de l'euphorie de l'obtention de la Loi des producteurs agricoles, celui de 1975 avait été marqué par les questions de privilèges bouleversant l'horaire de travail, celui de 1976 a été incontestablement celui de la dissidence. De la lutte contre la dissidence venant de l'extérieur, mais aussi celui de la manifestation d'une dissidence réelle au sein même de l'organisation.

En effet, rompant avec la tradition qui veut que les résolutions venant de la base passent d'abord par le creuset des Fédérations régionales pour se fondre dans l'ensemble des volontés regroupées par le comité des résolutions de la Confédération, cette année, quatre Fédérations régionales de l'UPA, celles de Joliette, Nicolet, Québec-sud et la Mauricie et deux Fédérations spécialisées, celles des oeufs et du porc, ont amené directement dans la salle un document exposant crument leur volonté de protester contre la façon, pas assez combative à leur goût, dont la Confédération de l'UPA, ses dirigeants et ses employés ont réagi devant la montée incontestable de la dissidence contre la formule des plans conjoints. C'est à ma connaissance, la première fois que des Fédérations de l'UPA mani-

festent ainsi publiquement leur désaccord avec l'Union centrale, lors d'un congrès général. Cela se passait dans la matinée du mardi, 23 novembre, dès l'ouverture du congrès. Si tout le monde s'est rangé devant la nécessité de poursuivre la lutte contre la dissidence "des autres", un amendement a finalement amené la portée des blâmes concernant des individus. L'assemblée a accepté d'entériner les objectifs généraux, tout en se montrant plus critique envers les moyens employés.

Un autre temps fort du congrès 1976: celui du débat sur la question de la fusion éventuelle des deux Fédérations de producteurs de lait. Déjà en atelier, l'atmosphère avait atteint un point de tension élevé et tous les congressistes attendaient la plénière avec une sorte d'angoisse comme celle que l'on ressent avant un match contesté.

De la base venaient des résolutions souvent contradictoires sur ce projet de fusion. On a donc assisté en plénière, dans l'après-midi du 24 novembre à un long exposé du président du lait de consommation M. Mailloux qui, pour la première fois en congrès général, a amené crument sur la table le problème que crée la relation trop étroite à son goût entre le système coopératif et la Fédération des producteurs de lait industriel. Ce à quoi, son confrère à la présidence du lait industriel, Pierre St-Martin a

préféré ne pas répondre se contentant de réfuter quelques-unes des allégations plus secondaires de M. Mailloux. Par la suite, des discussions intenses s'élevèrent, on assista à des prises de bec parfois disgracieuses entre des participants dont quelques-uns n'étaient pas délégués. La position du président de l'assemblée Armand Guérard s'avéra souvent inconfortable, pour son chant du cygne en tant que dirigeant de l'UPA, on peut dire qu'il a été choyé... De tous ces exposés et de toutes ces considérations ne devait sortir qu'une mince résolution d'essayer de faire fonctionner un comité d'orientation... dont on ne sait pas à l'heure actuelle si tous les membres vont vouloir y siéger. La montagne en travail enfante une souris...

Après cet après-midi lourd d'orage, il fallait la diversion d'un souffle d'air frais. Elle est venue du passage éclair du nouveau Premier Ministre du Québec, René Lévesque. On l'a accueilli comme on accueille un nouveau-né: sans préjugé, tout en promesses et en espérance. Faut dire que M. Lévesque présente une image neuve, au physique comme ailleurs: il porte cravate sobre, complet élégant, le cheveu bien placé, la démarche assurée, son débit est plus lent, ses gestes plus mesurés. Il fume toujours, mais la cigarette enfouie au creux de la main... s'il offre encore ses demi-sourires et ses attitudes

d'enfant humble devant les ovations trop prolongées, il semble avoir gagné en discipline extérieure et en dignité. Si Paris valait bien une messe pour Henri IV, Québec vaut bien bonne presse pour René Lévesque.

Paul Couture, qui dans les occasions difficiles a le génie des formules heureuses, a su présenter le P.M. avec humour, sobriété et un brin de roublardise. Son anecdote de présentation vaut la peine d'être citée "Les gouvernements ont souvent des longs couteaux qu'ils utilisent pour couper dans les budgets. Faudrait pas que votre couteau soit aussi bon que celui dont parlait mon grand-père qui avouait: Ce couteau-là est si bon qu'il m'a usé deux manches et trois lames..." Le Premier Ministre saisit facilement la balle au bond et l'engagement entre deux challengers d'égale force clôturait dans la détente et l'humour une journée orageuse et lourde.

Le congrès est fini, mais rien n'est fini. Les hommes passent, les institutions demeurent.

Rosaline LEDOUX





Mon nez dans votre cuisine

Garnissez le garde-manger

Pas de saison des Fêtes sans réunion de famille! Et pas de réunion de famille sans festin où les bons petits plats doublent sourires et poignées de main... pour ne rien dire des compliments au cordon bleu!

Comme vous le dites si bien, Madame, c'est déjà le temps d'y penser. Nous vous suggérons une liste d'achats qui ne saura que vous aider à préparer un vrai gueuleton...

ACHATS DE NOËL

VOLAILLE	Poids	Quantité à acheter par portion
Dindes à griller	10 livres et moins	1/4 à 1 livre
Dindes	10 livres et plus	1/2 à 3/4 livre
Jeunes canards	4 à 6 livres	1 à 1 1/4 livre
Jeunes oies	9 à 12 livres	1/2 à 1 livre
Poulet	plus de 4 livres	1/4 à 1 livre
VIANDE		
Rôti désossé		1/4 à 1/2 livre
Rôti non désossé		1/2 à 1 livre
Biftecks et côtelettes		1/2 à 1 livre
Jambon entier	13 à 15 livres	1/2 à 1 livre
Jambon désossé ou	9 à 12 livres	1/4 à 1/2 livre
Épaule picnic	5 à 7 livres	1/2 à 1 livre
Épaule picnic désossée	3 à 5 livres	1/4 à 1/2 livre
Soc cottage	4 à 6 livres	1/4 à 1/2 livre
Porc haché	1 livre	1 tourtière de 9 pouces
LÉGUMES FRAIS		
Pommes de terre	sacs de 5, 10, 20, 25 livres et plus	1/2 livre (1 livre = 3 à 4 portions)
Carottes	sacs de 3, 5, 10, 25 livres et plus	2 moyennes, 1 grosse (1 livre = 4 portions)
Oignons	sacs de 3, 5, 10, 25 livres et plus	1 oignon (1 livre = 6 portions)
Navet		1/2 livre (1 livre = 3 portions)
Panais	sacs de 3, 5, 20 livres et plus	1/2 livre (1 livre = 4 portions)
Chou	(1 livre = 3 portions)	1/2 livre
FRUITS FRAIS		
Pommes	sacs de 3, 5, 10 livres paniers de 4, 6, 11 pintes	à déguster "nature"
Canneberges	1 livre (5 tasses)	1 pinte de sauce = 6 portions
Gelée ou sauce aux Canneberges	boîtes de 6, 14 onces	3 à 4 onces
ALIMENTS EN CONSERVE		
Légumes en conserve	boîtes de 10, 14, 19, 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces = 4 portions)
Maïs scellé à vide	boîtes de 7, 12 onces	(1 boîte de 12 onces = 3 à 4 portions)
Fruits en conserve	boîtes de 10, 14, 19, 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces = 4 portions)
Jus de fruits ou de légumes	boîtes de 5 1/2, 19, 28, 48, 100 onces	4 onces ou 1/2 tasse
ALIMENTS CONGELÉS		
Légumes congelés	10, 11, 12 onces	3 à 4 portions
Fruits congelés (au sirop ou au sucre)	2 livres, 15 onces, 2 livres	8 à 10 portions, 3 à 4 portions, 6 à 8 portions

Les atocas, fruits des fêtes

On reconnaît la qualité d'un atoca si celui-ci rebondit. Puisque les atocas fermes rebondissent au lancer, ceux qui sont plus mous n'ont pas cette caractéristique, seuls les fruits pleins d'entrain se rendent jusque chez vous.

Atoca est le nom que les Amérindiens donnaient à "l'airielle des marais", aussi connu sous le terme de canneberge d'Amérique dont les magnifiques petites baies sont des airielles. Sa cousine européenne est la lingonne. Sa culture commerciale est surtout limitée au Canada, soit en Colombie Britannique, au Québec, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince Édouard et un peu en Ontario. Ces fruits requièrent des conditions humides et fraîches et un entretien spécifique. Le fruit mûrit en fin d'octobre, assurant des approvisionnements abondants durant les mois de novembre et décembre. C'est donc le temps idéal de s'en faire une réserve. Les atocas peuvent être réfrigérés dans leur emballage pendant deux semaines. Afin de les conserver plus longtemps,

les laver, enlever les tiges et les baies meurtries, sécher et congeler dans des sacs de plastique ou des contenants fermés hermétiquement. Il n'est pas nécessaire de les décongeler avant de les faire cuire.

SALADE CROQUANTE AUX ATOCAS

- 1 enveloppe de gélatine
- 2 tasses de jus de pomme
- 1/2 tasse d'atocas
- 1/4 tasse de sucre
- Pincée de sel
- 1/4 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse de noix hachées

Faire gonfler la gélatine 5 minutes dans 1/4 tasse de jus de pomme. Mélanger jus, atocas, sucre, sel et cuire jusqu'à ce que les atocas aient éclaté. Incorporer la gélatine et remuer pour dissoudre. Refroidir jusqu'à ce que partiellement pris, puis ajouter céleri et noix en pliant; verser dans un moule de 4 tasses et laisser prendre (environ 3 heures). Servir démolée avec de la crème sure. 6 portions.



BOMBES GLACÉES "JOYEUX NOËL" et HEUREUSE ANNÉE

- 1 bocal (6 onces) de cerises au marasquin hachées
- 1/2 tasse de raisins épépinés
- 1/4 tasse d'eau
- 1/2 tasse de dattes effilées
- 1/4 tasse d'écorces de citron, hachées fin
- 1/4 tasse de fruits confits et hachés
- 1 c. à table de brandy (facultatif)
- 1/4 tasse d'amandes grillées, effilées
- 1 pinte de crème glacée à la vanille

Égoutter les cerises et conserver le jus. Mijoter à couvert 5 minutes; égoutter. Mélanger tous les fruits, jus de cerises et brandy; laisser macérer à couvert 24 heures. Ajouter les noix. Ramollir la crème glacée et verser dans un moule refroidi. Ajouter les fruits; en remplir des moules individuels refroidis. Couvrir et congeler environ 4 heures. Démouler, en laissant tremper les moules quelques secondes dans l'eau froide. Quantité: 8 portions.

Jeu de crochet

par Angèle

Des bonnets pour toutes les têtes

(suite)

Le bonnet proposé ici accompagnera bien le chandail que nous avons crocheté ensemble dernièrement. En le modifiant légèrement, il perdra son allure purement sportive pour s'adapter magnifiquement au manteau de fourrure ou de haute couture.

Voyons ces deux versions: la tension et la confection de la calotte sont identiques.

Tension: 7 m.: 2 po.
3r.: 1 po.

Fourniture:

- 1 pelote de grosse fibre synthétique
- 1 crochet no 7 mm
- 24 po. de bordure de 3 po. de largeur en fourrure pour le bonnet no 2.

Marche à suivre:

Calotte:

Monter 4 m. en l'air, fermer en anneau.

Faire 6 m. s. en piquant au centre de l'anneau. Ensuite, travaillant en spirale c'est-à-dire sans faire de maille pour monter de rang, faire 6 aug. par tour pour 8 tours, soit:

2e tour: *2 m.s. dans une maille de base, 1 m.s.* Répéter 6 fs

3e tour: *2 m.s. dans une maille de base, 1 m.s., 1 m.s.* Rép. 6 fs ainsi de suite, c'est-à-dire faire des aug. vis-à-vis les aug. du rg précédent. Après le 8e tour, continuer sans aug. sur une longueur de 5 po.

Bordure:

Bonnet no 1:

Faire une bande au point de côtes au crochet.

Monter une chaînette de 6 po., soit environ 20 mailles.

Travailler en demi-bridés en piquant sous le brin arrière de façon à obtenir le point de côtes suggéré, sur une longueur de 21 po.

Réunir en rond par un rang de m.s.

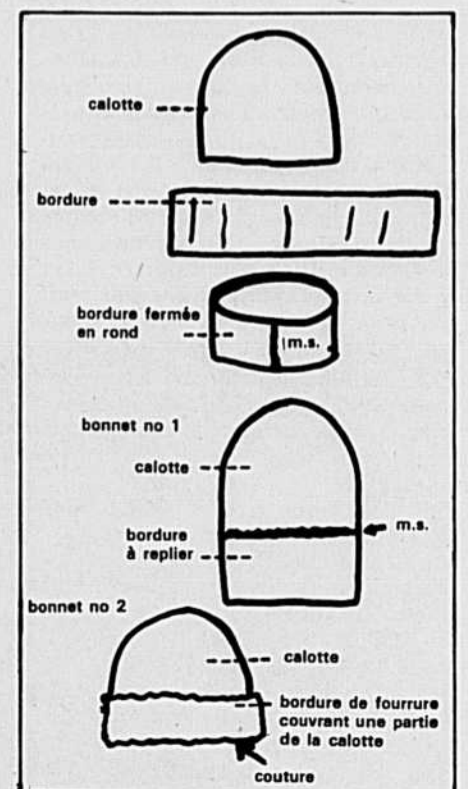
Joindre à la calotte par un rang de m.s.

Bonnet no 2:

Se procurer une bordure de fourrure d'environ 3 po. de largeur et de 21 po. de longueur (ou plus selon son tour de tête) que l'on coudra à la calotte tel qu'indiqué. On emploiera de la fourrure authentique ou de la fourrure synthétique selon la disponibilité de l'une ou de l'autre.

Ainsi, vous serez en possession d'un chapeau "très à la mode" et ceci à un prix plus que convenable. N'en vaut-il pas la peine d'essayer?

Faites des belles têtes autour de vous!





Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Si c'est moi qui décide de me séparer de lui, je vais tout perdre!"

Q/ Je suis une institutrice de 26 ans. Je fréquente un jeune homme de 28 ans, depuis 4 ans. Au début, tout allait très bien. Il me gâtait, me faisait beaucoup de compliments. Mais depuis quelques mois, rien ne va plus entre nous deux.

Nous nous disputons toutes les fins de semaine, il me dit que je suis laide, mal faite etc... Il rit de moi chaque fois que je veux lui faire un cadeau. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que je l'aime plus que tout au monde. Je ne voudrais pas le perdre, c'est pour cela que je l'endure comme ça, le plus longtemps possible. Même si parfois, il me fait de la peine et qu'il me tape sur les nerfs. Mais Marie-Josée, ce qui nous empêche de nous séparer le plus, c'est qu'il y a un an, il avait bien besoin d'argent, alors je lui ai prêté une somme assez importante. Et en plus, sans aucun papier; à ce moment-là, on sortait sérieusement et on parlait très souvent mariage pour un avenir rapproché.

Je suis persuadée qu'il a une autre femme dans sa vie, mais il ne veut pas me laisser de lui-même, car il va se sentir obligé envers moi, après tout ce que j'ai fait pour lui. Mais je suis certaine que si c'est moi qui décide la séparation, je vais tout perdre...

Bien entendu, je ne voudrais pas le perdre... Mais si c'est la volonté de Dieu... Mais perdre mon argent, cela devient assez grave. Ce que je ne comprends pas, c'est que le dialogue règne entre nous deux, ce n'est pas ce qui manque. Mais en premier, je veux son bonheur à lui, même si cela fait ensuite mon malheur.

Annie

R/ Ma chère amie, vous avez commis une grande erreur. Vous avez pensé pouvoir acheter l'amour de ce garçon. Vous ne réalisez pas que blessures d'amour-propre. Beaucoup de jeunes filles sont souvent tentées dans l'aveuglement de l'amour de croire ainsi en la puissance de leur compte en banque. L'argent pourrait tout. C'est un facteur qui ne devrait jamais intervenir entre jeunes gens et jeunes filles, avant que le contrat de mariage soit bel et bien signé.

Vous craignez de tout perdre, en laissant aller ce garçon. Mais c'est en continuant de le fréquenter, que vous perdriez tout. Tout d'abord l'estime de vous-même, et qui sait si petit à petit votre capital argent ne serait pas grugé lui aussi. Même si ce garçon acceptait de vous épouser, croyez-vous en la magie d'un amour à sens unique? Vous pourriez préparer des lendemains douloureux. N'hésitez pas à mettre cartes sur table. Parlez-lui franchement. Dites-lui que vous avez tout lieu de croire qu'il aime ailleurs et que vous ne voulez pas être ne entrave à son bonheur. Rappelez-lui simplement que s'il est un homme d'honneur, il va se souvenir que vous lui aviez manifesté votre confiance d'une façon tangible... et que ce qui est dû est dû!... Mais ne compromettez pas votre avenir pour ne pas perdre votre magot. Vous pourrez toujours vous en gagner d'autres, tandis que votre liberté vous ne la retrouveriez pas aussi facilement. Je suis persuadée que vous allez trouver en vous les forces nécessaires pour procéder sans retard à cette pénible intervention. Elle est nécessaire pour vous sauver, la vie.

Marie-Josée

SOPHIE: À 16 ans, je vous trouve bien jeune pour commencer à teindre vos cheveux. Si vous êtes blonde naturelle, je vous conseillerais pour leur garder leur éclat d'utiliser des shampooings à base de camomille et d'ajouter du borax à votre eau de rinçage de shampooing. Si vous tenez absolument à les teindre, les marques que vous vous signalez sont également bonnes. Prenez la précaution de ne teindre qu'une mèche, vous verrez ainsi si vous n'êtes pas allergiques à la teinture et si la teinte vous va. Ensuite, au bout de 24 hrs, vous pouvez procéder à la teinture de la chevelure entière. Un shampooing colorant serait bien suffisant dans votre cas. Un "grain cleanser" c'est probablement

un produit qui sert à enlever la teinture sur le cheveu. Procédez avec prudence, tous ces produits chimiques peuvent être assez forts, suivez bien les indications. Pour obtenir les meilleures informations sur le métier d'hôtesse de l'air, s.v.p. écrire à Air Canada, 1 Place Ville-Marie, Montréal.

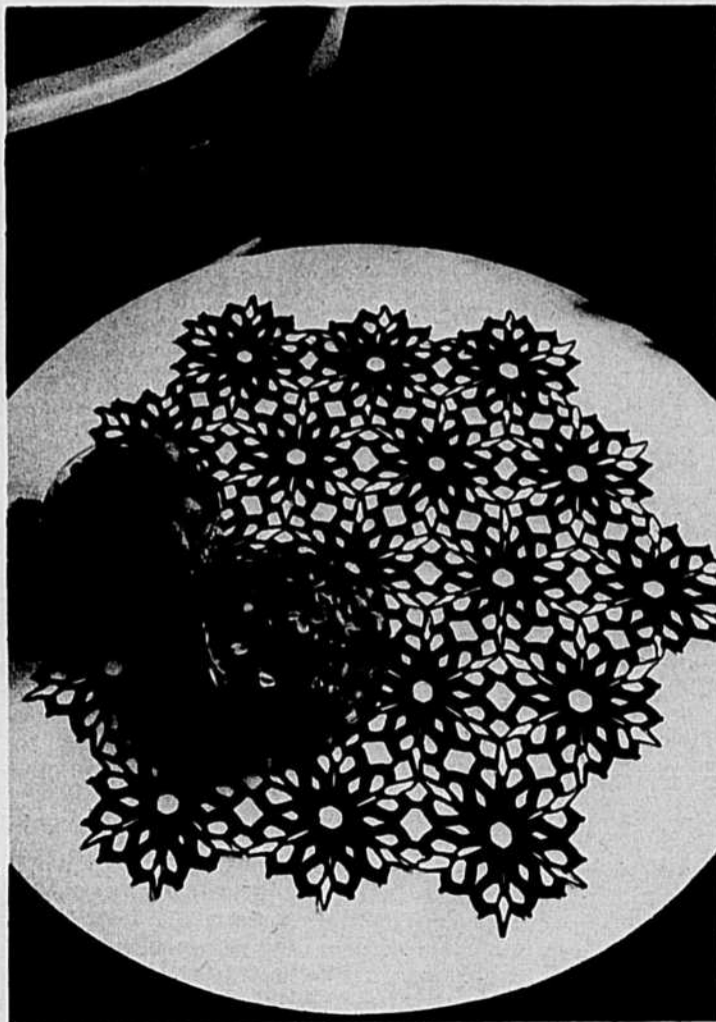
MME D.B. DU NOUVEAU BRUNSWICK: Il est aussi difficile de grossir que de maigrir. Reposez-vous et détendez-vous, mangez des aliments riches, viandes, légumes, chocolats, desserts, crèmes. Mangez avant de vous coucher, buvez des laits maltés, ou encore du lait condensé. Une heure avant les repas, boire un jus de fruit

dans lequel on aura fait fondre huit à dix morceaux de sucre. Ce jus de fruit contient environ 250 calories et met en circulation un supplément d'insuline, génératrice d'appétit. Voici quelques exercices pour muscler vos cuisses et combler le creux entre les jambes. Debout, les bras le long du corps, les jambes jointes, levez une jambe pliée, puis étendez-la devant vous, bien horizontale par rapport au sol. Sans changer de position, sans vous appuyer sur un meuble, ramenez la jambe tendue sur le côté et restez ainsi quelques secondes. Faites d'abord l'exercice cinq fois de suite et avec chaque jambe, puis augmentez progressivement jusqu'à 10 ou 12 fois.

ANKA: Je ne connais aucun appareil qui puisse aider à recoller les oreilles. Je sais cependant que la chirurgie plastique est très efficace dans ces cas. Petite opération très simple qui ne nécessite qu'une hospitalisation de quelques heures. Cette intervention ne peut cependant se faire sur une personne de moins de 15 ans.

GINETTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK: Vos projets d'études sont fort louables. Vous désirez travailler au Bell Telephone. Il est certain qu'avec vos possibilités et vos études, vous pourrez postuler un emploi pour cette compagnie. D'ici les quelques années d'études qu'il vous reste, vous pourrez peut-être envisager d'autres possibilités, comme devenir secrétaire légale ou médicale, c.a.d. spécialisée dans les bureaux pour avocats ou pour médecins. Ce sont des carrières intéressantes et rémunératrices.

Patron à 50 sous



NAPPERON POUR UNE TABLE À CAFÉ — Ronds, ronds, les napperons ronds font peau neuve. On a soudain envie de se mettre à l'ouvrage et d'en crocheter pour les déposer sur les tables et bahuts. Modèle no. C.N. 2833-F.

Adresser vos commandes à Patron à cinquante sous. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



4605
SIZES
10½-20½

7071

4928
34-48

Doigts agiles, cœurs légers

4605- Robe classique pour toute occasion. Demi-tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. Prix: \$1.00.

7071- Décorez votre arbre de ces petites poupées, 5" de haut. Prix: \$1.00.

4928- L'indispensable robe pour la dame de bon goût. Tailles de dames: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.00.

Adresser vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. **IMPORTANT:** Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

LULU DE 15 ANS: Pour aider à épaissir la chevelure, voici un traitement aux oeufs facile à appliquer. Prenez un jaune d'oeuf que vous mélangez à 4 c. à soupe d'huile d'olive. Vous en enduisez les cheveux mèche par mèche. Vous laissez sécher environ 5 minutes. Ensuite vous enroulez autour de votre tête une serviette mouillée d'eau très très chaude.

Vous conservez le tout environ une demi-heure. Ensuite vous vous donnez un bon shampooing. Vous rincez à fond. Le vinaigre ajoute du brillant à la chevelure, lorsqu'on en ajoute un peu au rinçage.

L.L. DE CARLETON: Tu as bien fait à 13 ans de refuser de te laisser embrasser par ce jeune homme. Ne regrette rien, c'était la seule façon intelligente de se comporter. Il n'y a pas d'âge fixe, pour commencer à sortir avec les garçons. Avant 16 ou 17 ans, on ne doit pas chercher à rencontrer trop souvent le même garçon, cela pose des problèmes qu'on a de la difficulté à résoudre. De même pour ton habitude de fumer, il faudrait à tout prix que tu cesses cela complètement. C'est très dommageable pour la santé. Tu dois surtout fumer pour faire comme les autres, mais je sais beaucoup d'endroits où maintenant, il est à la mode et de bon ton de ne pas fumer. Essaie de mâcher de la gomme ou de sucer des bonbons pour t'empêcher de fumer.

MME P.A. DE NOUVELLE: Un repas de fiançailles après la messe de Minuit peut prendre l'allure d'un beau réveillon, un peu plus soigné que d'habitude. Si vous invitez beaucoup de gens, il serait peut-être plus simple de servir un buffet froid. Comme entrées, des olives, du céleri; une salade de poulet ou de dinde, petits pains, gâteaux. Pour vous réchauffer un peu, vous pouvez servir un bon bouillon chaud dans des tasses avec des biscuits soda, au début. Allez-y simplement, suivant vos moyens, tout le monde sera content. Vous pouvez décorer la maison à profusion de branches de sapins et de noeuds de ruban de couleurs vives.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits

L'invasion subtile

Les influences les plus fortes qui s'exercent sur nous le font presque toujours à notre insu: la tendresse vivante d'une mère, la confiance d'un père, le rejet par une grand-mère...

Que dire maintenant des journaux que l'on lit, de la radio que l'on n'écoute pas — même si on n'y prête pas sa tête, ce qui entre dans les oreilles agit — de la télévision que l'on ouvre sans la regarder.

cris, de sons discordants, de discussions, de réclames, on en vient à ne plus rien discerner vraiment, on est comme anesthésié de tout sens critique.

Est-ce que les gens font vraiment un choix de ce qu'ils écoutent ou s'ils subissent sans réagir? Quand le phénomène est nouveau, on s'y adonne avec passion. Je me souviens du matin où papa est entré dans la cuisine d'été avec un meuble inconnu, une boîte à sons.

la salle obscure de cinéma ne peut se comparer non plus aux sons et images de la télévision. Que de films vus en salle se révèlent inférieurs dans une projection télévisée.

Toute cette longue digression pour m'amener à vous demander si vous choisissez vraiment vos émissions ou si vous ouvrez vos appareils le matin et les laissez couler comme des robinets qui fuient tout au long de la journée.

Pouvez-vous discerner dans votre vie des influences, des modifications de comportement que vous pouvez légitimement attribuer à la radio ou à la télévision.

Dans quelques semaines, nous publierons un petit questionnaire d'enquête auquel vous pourrez répondre en quelques lignes.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS la Terre

12x12 crossword puzzle grid with numbers 1-12 at the top and sides.

HORIZONTELEMENT

- 1- Action de planter. 2- Habitant d'une oasis. 3- Exécuter un trille. 4- Proverbe. 5- Imposera. 6- Oiseau d'Australie. 7- Ruisselet. 8- Saint. 9- Fécond. 10- Bienheureuse. 11- S'abstiendra de dormir. 12- Époque.

- 2- Partie profonde de la peau de certains animaux. 3- Personne originaire d'Asie. 4- Antilope d'Asie à cornes courtes. 5- Service de dactylographie à distance. 6- Solipède. 7- Clairsemé. 8- Conifère. 9- Céréale. 10- Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur. 11- Intérieur et profond. 12- Attache des animaux de trait à une voiture.

VERTICALEMENT

- 1- Jardin où l'on cultive des légumes. 2- Plante potagère.



Oh ! pour moi la question ne se pose pas !...

Semaine dernière crossword puzzle grid with words like FANON, AGONISANT, UNE TACTIQUE, CELERI ANUS, IL MATINEE, LEROT N R TI, LENTICULAIRE, E TOIT INO, AVEN IRRITA, CHOU FLUET B, LAISSEES ISO, ENRENE ECART.

LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 1976

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 CBFT

LUNDI 6 DÉCEMBRE et MARDI 7 DÉCEMBRE 14h.30 - LES CHEVALIERS TEUTO-NIQUES (3) - Pol. 1960. Drame historique de A. Ford avec Grazyna Stanis-zewska et Andrej Szalawski.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.00 - L'ORDINATEUR EN FOLIE (The Computer Wore Tennis Shoes) (5) - E.U. 1969. Comédie de R. Butler avec Kurt Russell, Cesar Romero et Joe Flynn.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (5) - Fr. 1969. Conte en dessins animés de J. Image.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 15h.00 - LE CAVALIER À L'ARMURE D'OR (6) - It. 1959. Film de cape et d'épée de S. Marcellini avec Frank Lati-

more, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. Un jeune noble dépossédé de ses biens s'oppose à un duc félon.

20h.00 - EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) - E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - NON JE NE VEUX PAS ME MARIER (But I Don't Want to Get Married) (5) - E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Harschel Bernardi, Shirley Jones et Kay Medford.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 13h.30 - TROIS CHEVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Home, Robert Hundar et Gloria Milland.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

more, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. Un jeune noble dépossédé de ses biens s'oppose à un duc félon.

20h.00 - EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) - E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - NON JE NE VEUX PAS ME MARIER (But I Don't Want to Get Married) (5) - E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Harschel Bernardi, Shirley Jones et Kay Medford.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 13h.30 - TROIS CHEVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Home, Robert Hundar et Gloria Milland.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (5) - Fr. 1969. Conte en dessins animés de J. Image.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 15h.00 - LE CAVALIER À L'ARMURE D'OR (6) - It. 1959. Film de cape et d'épée de S. Marcellini avec Frank Lati-

more, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. Un jeune noble dépossédé de ses biens s'oppose à un duc félon.

20h.00 - EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) - E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - NON JE NE VEUX PAS ME MARIER (But I Don't Want to Get Married) (5) - E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Harschel Bernardi, Shirley Jones et Kay Medford.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 13h.30 - TROIS CHEVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Home, Robert Hundar et Gloria Milland.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

TROIS RIVIERES Canal 13 - CKTM

LUNDI 6 DÉCEMBRE 17h.00 - LE CHEVALIER DE PAR-DAILLAN (4) - Fr. 1962. Film de cape et d'épée de B. Borderie avec Gérard Barry, Michèle Grellier et Jean Topart.

MARDI 7 DÉCEMBRE 17h.00 - COMMENT QU'ELLE EST (6) - Fr. 1960. Drame policier de B. Borderie avec Eddie Constantine, André Lu-guet et Françoise Brion.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE et JEUDI 9 DÉCEMBRE 17h.00 - LA SYMPHONIE INACHE-VEE (5) - It. 1955. Film biographique de G. Pellegrini avec Claude Laydu, Lucia Bose et Marina Vlady.

JEUDI 9 DÉCEMBRE et VENDREDI 10 DÉCEMBRE 17h.00 - ROGER LA HONTE (4) - Fr. 1965. Mélodrame de R. Freda avec Georges Géret, Irène Papis et Jean Topart.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - PETER GUNN DETECTIVE SPECIAL (Gunn) (5) - E.U. 1967. Drame policier de B. Edwards avec Craig Stevens, Edward Asner et M.T. Marshall.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.00 - LA FILLE DU DIABLE (5) - It. 1953. Mélodrame de P. Zeglio avec Marina Vlady, Massimo Serato et Juan de Landa.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - L'ESCALIER (The Staircase) (4) - G.B. 1969. Drame psychologique de S. Donen avec Richard Burton, Rex Harri-son et Cathleen Nesbitt.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 10h.00 - VIRGILE (5) - Fr. 1953. Co-médie de C. Rim avec Robert Lamoureux, Yves Robert et Geneviève Kervine.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - LA RIVALE (5) - It. 1956. Mélodrame de A.G. Majano avec Gérard Landry, Maria Mauban et Roberto Rizzo.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 17h.00 - LE TRESOR DU GUATE-MALA (Treasure of the Golden Condor) (5) - E.U. 1952. Film d'aventures de D. Daves avec Cornel Wilde, Constance Smith et Finlay Currie.

MARDI 7 DÉCEMBRE 18h.30 - EN TOURE VERS ZANZI-

BAR (Road to Zanzibar) (5) - E.U. 1941. Comédie de V. Schertzinger avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - LE DON JUAN DE L'ATLANTIQUE (The Great Lover) (5) - E.U. 1949. Comédie de A. Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 20h.30 - LE SECRET DE LA PLANE-TE DES SINGES (Beneath the Planet of the Apes) (5) - E.U. 1969. Drame de science-fiction de T. Post avec James Franciscus, Linda Harrison et James Gregory.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20h.00 - LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (The Split) (5) - E.U. 1968. Drame policier de G. Fleming avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hack-man.

MONTREAL Canal 2 CBFT LUNDI 6 DÉCEMBRE et MARDI 7 DÉCEMBRE 14h.30 - LES CHEVALIERS TEUTO-NIQUES (3) - Pol. 1960. Drame historique de A. Ford avec Grazyna Stanis-zewska et Andrej Szalawski.

QUEBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - PETER GUNN DETECTIVE SPECIAL (Gunn) (5) - E.U. 1967. Drame policier de B. Edwards avec Craig Stevens, Edward Asner et M.T. Marshall.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.00 - LA FILLE DU DIABLE (5) - It. 1953. Mélodrame de P. Zeglio avec Marina Vlady, Massimo Serato et Juan de Landa.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - L'ESCALIER (The Staircase) (4) - G.B. 1969. Drame psychologique de S. Donen avec Richard Burton, Rex Harri-son et Cathleen Nesbitt.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 10h.00 - VIRGILE (5) - Fr. 1953. Co-médie de C. Rim avec Robert Lamoureux, Yves Robert et Geneviève Kervine.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 14h.00 - LA RIVALE (5) - It. 1956. Mélodrame de A.G. Majano avec Gérard Landry, Maria Mauban et Roberto Rizzo.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 17h.00 - LE TRESOR DU GUATE-MALA (Treasure of the Golden Condor) (5) - E.U. 1952. Film d'aventures de D. Daves avec Cornel Wilde, Constance Smith et Finlay Currie.

MARDI 7 DÉCEMBRE 18h.30 - EN TOURE VERS ZANZI-

BAR (Road to Zanzibar) (5) - E.U. 1941. Comédie de V. Schertzinger avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - LE DON JUAN DE L'ATLANTIQUE (The Great Lover) (5) - E.U. 1949. Comédie de A. Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 20h.30 - LE SECRET DE LA PLANE-TE DES SINGES (Beneath the Planet of the Apes) (5) - E.U. 1969. Drame de science-fiction de T. Post avec James Franciscus, Linda Harrison et James Gregory.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20h.00 - LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (The Split) (5) - E.U. 1968. Drame policier de G. Fleming avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hack-man.

MONTREAL Canal 2 CBFT LUNDI 6 DÉCEMBRE et MARDI 7 DÉCEMBRE 14h.30 - LES CHEVALIERS TEUTO-NIQUES (3) - Pol. 1960. Drame historique de A. Ford avec Grazyna Stanis-zewska et Andrej Szalawski.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (5) - Fr. 1969. Conte en dessins animés de J. Image.

JONQUIERE Canal 12 - CKRS

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 17h.00 - LE TRESOR DU GUATE-MALA (Treasure of the Golden Condor) (5) - E.U. 1952. Film d'aventures de D. Daves avec Cornel Wilde, Constance Smith et Finlay Currie.

MARDI 7 DÉCEMBRE 18h.30 - EN TOURE VERS ZANZI-

BAR (Road to Zanzibar) (5) - E.U. 1941. Comédie de V. Schertzinger avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - LE DON JUAN DE L'ATLANTIQUE (The Great Lover) (5) - E.U. 1949. Comédie de A. Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 20h.30 - LE SECRET DE LA PLANE-TE DES SINGES (Beneath the Planet of the Apes) (5) - E.U. 1969. Drame de science-fiction de T. Post avec James Franciscus, Linda Harrison et James Gregory.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20h.00 - LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (The Split) (5) - E.U. 1968. Drame policier de G. Fleming avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hack-man.

MONTREAL Canal 2 CBFT LUNDI 6 DÉCEMBRE et MARDI 7 DÉCEMBRE 14h.30 - LES CHEVALIERS TEUTO-NIQUES (3) - Pol. 1960. Drame historique de A. Ford avec Grazyna Stanis-zewska et Andrej Szalawski.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (5) - Fr. 1969. Conte en dessins animés de J. Image.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 15h.00 - LE CAVALIER À L'ARMURE D'OR (6) - It. 1959. Film de cape et d'épée de S. Marcellini avec Frank Lati-

more, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. Un jeune noble dépossédé de ses biens s'oppose à un duc félon.

20h.00 - EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) - E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - NON JE NE VEUX PAS ME MARIER (But I Don't Want to Get Married) (5) - E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Harschel Bernardi, Shirley Jones et Kay Medford.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 13h.30 - TROIS CHEVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Home, Robert Hundar et Gloria Milland.

HULL CANAL 30 - CFVO

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - LE DON JUAN DE L'ATLANTIQUE (The Great Lover) (5) - E.U. 1949. Comédie de A. Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 20h.30 - LE SECRET DE LA PLANE-TE DES SINGES (Beneath the Planet of the Apes) (5) - E.U. 1969. Drame de science-fiction de T. Post avec James Franciscus, Linda Harrison et James Gregory.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20h.00 - LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (The Split) (5) - E.U. 1968. Drame policier de G. Fleming avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hack-man.

MONTREAL Canal 2 CBFT LUNDI 6 DÉCEMBRE et MARDI 7 DÉCEMBRE 14h.30 - LES CHEVALIERS TEUTO-NIQUES (3) - Pol. 1960. Drame historique de A. Ford avec Grazyna Stanis-zewska et Andrej Szalawski.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 14h.30 - ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (5) - Fr. 1969. Conte en dessins animés de J. Image.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 15h.00 - LE CAVALIER À L'ARMURE D'OR (6) - It. 1959. Film de cape et d'épée de S. Marcellini avec Frank Lati-

more, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. Un jeune noble dépossédé de ses biens s'oppose à un duc félon.

20h.00 - EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) - E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 19h.30 - NON JE NE VEUX PAS ME MARIER (But I Don't Want to Get Married) (5) - E.U. 1970. Comédie de J. Paris avec Harschel Bernardi, Shirley Jones et Kay Medford.

LUNDI 6 DÉCEMBRE 13h.30 - TROIS CHEVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Home, Robert Hundar et Gloria Milland.

MARDI 7 DÉCEMBRE 19h.30 - L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) - E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 14h.30 - LES DERNIÈRES VACAN-CES (4) - Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy.

JEUDI 9 DÉCEMBRE 19h.00 - GOODBYE, MR CHIPS (4) - G.B. 1969. Comédie musicale de H. Ross avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

Exemption aux agriculteurs sur la vente en détail

Nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs la réglementation concernant l'exemption de la taxe de vente aux agriculteurs, sur la vente au détail.

Cette information a pour but de faciliter aux mandataires l'application de l'exemption prévue au paragraphe i) de l'article 15 de la Loi de l'impôt sur la vente en détail.

Dessoucheuses
Dragueurs
Emmeulonneuses
Épandeurs d'engrais ou de fumier
Équipement de fumigation
Équipement de stérilisation
Équipement de transplantation
Fauçonneuses
Fourches
Fourragères
Herses
Lance-flamme
Machines à drains ou à fosses
Moissonneuses
Niveleuses
Pelles diverses
Planteuses
Presse-foin
Pulvérisateurs
Ramasseuses
Ramasse-pierres
Ramasse-racines
Râteaux
Récolteuses de toute nature
Repiqueuses
Rouleaux
Sarclours
Scarificateurs
Semoirs
Souffleurs à céréales, à fourrage
Terrassiers
Trancheuses à gazon

C) OUTILLAGES DE FERME

"Outillages de ferme" désigne l'équipement et le matériel conçus pour l'agriculture.

1) BIENS EXEMPTÉS

Les biens suivants, s'ils sont conçus pour l'agriculture, sont de l'outillage de ferme exempté:

Équipement et matériel pour les animaux:

Abreuvoirs
Ampoules de sperme
Anneaux nasaux
Auges
Cages
Carcans
Colliers
Enclos
Entraves
Étiquettes d'identification
Laiesses
Licous
Litière
Matériel de castration
Matériel de collecte d'urine de juments
Matériel d'écorçage
Matériel d'insémination artificielle
Matériel de lavage et de soins aux animaux
Matériel de limage de dents
Matériel de mise bas
Médicateurs d'eau
Nourrisseurs
Réchauffeurs d'abreuvoirs
Stalles
Tétines d'agneaux
Tondeuses pour animaux

Équipement et matériel apicoles:

Alvéoles
Broyeurs de semence
Cire de fondation
Classificateurs de couleur
Coupe-reines
Décapercules
Désoperculeurs
Emplisseurs de trémies
Extracteurs de miel
Filtreurs à miel
Fondeurs d'opercules
Linges d'écoulement
Pasteuriseurs
Pompes à miel
Réfractomètres

Ruches et parties de ruches
Souffleurs à abeilles

Équipement et matériel avicoles:

Classeurs d'oeufs
Couveuses et incubateurs
Éleveuses
Matériel de collecte et de ramassage des oeufs
Mire-oeufs
Nettoyeurs d'oeufs
Équipement et matériel d'érablière:
Chaudière à sève
Équipement de collecte de la sève
Évaporateurs
Pompes à sève
Réservoirs à sève

Équipement et matériel divers de ferme:

Agitateurs de fosses
Applicateurs d'insecticides à bétail
Balances
Bancs de scie (*)
Broyeurs d'aliments
Chaînes d'adhérence pour pneus de tracteurs
Chasse-oiseaux
Chutes à décharger
Contenants pour la cueillette, la manutention et l'entreposage des produits de la ferme, des engrais et des aliments pour les animaux
Contenants non retournables pour les produits à vendre (Voir directive B-005)
Convoyeurs
Distributeurs d'aliments
Élévateurs
Équipement de nettoyage du grain
Étiquettes pour la vente (Voir directive B-005)
Étuves d'aliments
Ficelles pour lieuses ou presses à foin
Injecteurs et propulseurs d'engrais chimiques
Matériaux d'emballage pour les produits destinés à la vente (Voir directive B-005)
Mesureurs d'humidité pour le maïs ou le grain
Matières de racines
Mélangeurs d'aliments
Mousse de sphagne ou de tourbe
Nettoyeurs d'étables
Nettoyeurs de fosses
Perlite (**)
Pollinisateurs
Pompes à fumier liquide
Scies à chaîne (*)
Séchoirs à céréales, à foin, à tabac
Systèmes de manutention d'aliments
Systèmes de manutention de fumier
Tondeuses à gazon (***)
Transporteurs de litière
Tuyauterie et gicleurs d'irrigation
Vermiculite (**)
Videurs de silos

Tout équipement à prise de force de tracteur est exempté.

(*) Seulement dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

(**) Seulement pour utilisation comme sol ou composant de sol de culture.

(***) Seulement dans le cas d'un agriculteur qui fait la culture du gazon.

Équipement et matériel de laiterie:

Canalisateurs à vide
Écrémeuses
Équipement de nettoyage automatique
Gainés de trayeuses
Installations de déversement
Interrupteurs
Jaugeurs de lait
Lactoducs
Pompes à vide
Refroidisseurs à lait
Trayeuses.

2) BIENS TAXABLES

Les biens qui suivent ne sont pas l'outillage de ferme et sont taxables:

Accessoires et fournitures de bureau
Affriteurs
Ampoules chauffantes
Ampoules électriques
Appareils de levage
Bâches
Bancs de scie (*)
Béliers mécaniques
Buggies pour béton
Câbles de remorquage
Chaînes
Chargeurs de batterie
Chasse-neige
Châssis

Chauffe-eau
Clenches
Conditionneurs d'eau
Compresseurs à air
Cordes
Couvresols, capuchons et coussinets d'exposition pour les animaux
Couvre-sol
Dynamomes autres qu'à prise de force de tracteur
Échelles
Équipement et matériel d'abattage et d'éviscération
Équipement d'emballage, de mise en sacs ou de mise en conserve (**)
Équipement de contrôle de température ou d'atmosphère pour serres ou jardins

L'évolution de l'agriculture a rendu nécessaire une mise à jour permettant d'appliquer l'exemption selon le contexte actuel.

AGRICULTEUR

Pour les fins de l'exemption, "agriculture" désigne la culture du sol ou l'élevage utilitaire des animaux, c'est-à-dire l'élevage ou l'entretien d'animaux en vue d'en retirer des produits. Ainsi, l'activité qui ne consiste qu'en la garde ou l'entretien d'animaux ne constitue pas de l'élevage utilitaire et, par conséquent, n'est pas de l'agriculture.

Toutefois, l'agriculture ne comprend pas la phase de transformation des produits destinés à la vente. L'entreposage des produits à l'état brut constitue donc la dernière phase de l'agriculture.

AGRICULTEUR

Pour les fins de l'exemption, "agriculteur de bonne foi" désigne toute personne dont l'occupation principale est l'agriculture telle que définie ci-haut.

FERME

"Ferme" désigne une exploitation agricole.

BIENS EXEMPTÉS—CONDITIONS

Les biens visés par l'exemption doivent être acquis ou pris en location.

— par un agriculteur de bonne foi,

— pour les besoins de sa ferme.

Les biens personnels ou d'usage domestique ne peuvent donc être exemptés.

BIENS EXEMPTÉS EN VERTU DE LA LOI

A) OUTILS

"Outils" désigne les objets fabriqués par la seule main de l'homme et qui servent à agir sur la matière, à faire quelque travail, mais ne désignent pas les objets mécaniques dont la force motrice n'est pas la seule main de l'homme.

Tous les outils achetés ou pris en location par un agriculteur de bonne foi pour les besoins de sa ferme sont exemptés.

B) INSTRUMENTS ARATOIRES

Pour les fins de l'exemption, "instruments aratoires" comprend les instruments nécessaires à toutes les phases de travail de la terre: défrichement, terrassement, drainage, préparation du sol, semis et plantation, entretien des cultures, cueillette et récolte.

Instruments aratoires exemptés:

Aérateurs de sol
Arracheuses
Andaineuses
Bineuses
Chargeurs de balles
Charrues
Coupe-tiges
Cultivateurs
Débroussailliers
Déchaumeuses
Défricheuses
Démanteuses
Équipement de refroidissement, de réfrigération
Éviers
Fils conducteurs
Filtres à eau
Fosses septiques
Fusils à peinture
Machines à creuser des puits ou des trous
Machines à souder
Malaxeurs à béton
Masques, respirateurs

Matériel de soudure
Matériel pour combattre les incendies
Mobiliers de bureau
Moteurs stationnaires de toute nature sauf lorsque pièces de rechange de biens exemptés
Palettes pour la manutention de produits (***)
Perceuses
Pompes à eau
Réservoirs à carburants
Sableuses
Scies circulaires, portatives ou à table
Scies à chaîne (*)
Souffleuses à neige autres qu'à prise de force de tracteur
Systèmes de nettoyage à pression
Tablettes de toute nature
Tarières autres qu'à prise de force de tracteur
Toiles
Tondeuses à gazon autres qu'à prise de force de tracteur (****)
Tours à bois ou à métal
Ventilateurs

Tous les matériaux de construction et les articles de quincaillerie sont taxables.

(*) Sauf dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

(**) Sauf lorsque faisant partie d'un système complet de récolte et d'emballage intégré aux machines ou instruments aratoires.

(***) "Palettes" est parfois utilisé pour désigner des contenants. Voir "Contenants" sous la rubrique "Équipement et matériel divers pour la ferme".

(****) Un agriculteur qui fait la culture du gazon peut acquérir tout type de tondeuse à gazon sans payer la taxe.

D) TRACTEURS

Les tracteurs à pneumatiques ou à chenilles et les machines agricoles automotrices ainsi que leurs cabines sont exemptés.

Toutefois, les tracteurs à usages spécifiques tels que les chariots élévateurs à fourche et les tracteurs à remorquer ne sont pas exemptés.

E) VÉHICULES À TRACTION ANIMALE

Tous les véhicules à traction animale ainsi que tous les autres véhicules non motorisés tels que wagons, voitures, chariots, remorques pour les animaux ou pour la manutention des produits de la ferme sont exemptés.

Toutefois, les véhicules suivants ne bénéficient pas de l'exemption:

Autobus
Automobiles
Autoneiges et motoneiges
Avions
Bateaux
Camions de tous genres
Canots
Débusqueuses (*)
Familiales
Hélicoptères
Hovercraft
Motocyclettes
Remorques de camping
Remorques domestiques
Scooters

(*) Sauf dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

F) PIÈCES DE RECHANGE

Seules sont exemptées les pièces de rechange pour les outils, les instruments aratoires, les outillages de ferme, les tracteurs et les véhicules exemptés.

Les matériaux achetés en vue d'être transformés en pièces de rechange ne sont pas des pièces de rechange et ne sont pas exemptés.

Les huiles, graisses et antigels sont taxables.

G) CHEVAUX, HARNAIS, BESTIAUX

Tous les animaux de trait et tous les harnais acquis aux fins d'élevage et les harnais sont exemptés.

H) FILS MÉTALLIQUES OU TREILLIS POUR CLÔTURES

Les fils métalliques ou treillis de tous genres ne sont exemptés que s'ils sont achetés en vue d'en faire une clôture.

Ils sont taxables lorsqu'ils sont destinés à tout autre usage.

Les piquets de clôture, les clôtures à neige sont taxables.



Participez aux grands concours de Noël de la TCN

Pour la 9e année, la Terre de Chez Nous lance ses deux concours de cartes et de contes de Noël. La participation massive de plusieurs centaines de concurrents de tous les âges ne laisse aucun doute sur l'intérêt que suscitent de tels concours.

Nous incitons donc nos lecteurs à s'inscrire à l'un ou l'autre des concours en faisant parvenir leurs dessins et textes d'ici le 8 décembre prochain AU PLUS TARD.

Comme l'an dernier, un jury sera chargé de déterminer le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés aux lauréats. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury.

Suivant la qualité des travaux présentés. La Terre de Chez Nous reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes de son édition de Noël.

Cartes de Noël

Utilisez les matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux qui seront considérés par le jury seront l'originalité du sujet et son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.

Première catégorie: 5 à 9 ans.
Seconde catégorie: 10 à 15 ans.
Troisième catégorie: 16 ans et plus.

IMPORTANT: Il faut inscrire à l'endos de chaque carte vos noms, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie à: Concours "Cartes de Noël", La Terre de Chez Nous, 515, Ave Viger, Montréal, H2L 2P2. Prière d'indiquer au coin extérieur gauche de votre envoi le numéro de votre catégorie.

Contes de Noël

Le conte aura un maximum de 700 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

Première catégorie: 14 ans et moins.
Seconde catégorie: 15 ans à 17 ans.
Troisième catégorie: 18 ans et plus.

IMPORTANT: Prière d'indiquer vos noms, âge et adresse à l'endos de votre texte. C'est à cet endroit que doit apparaître, pour les moins de 18 ans, la signature du professeur ainsi que le nom et l'adresse de l'école. Faites parvenir votre inscription à: Concours "Contes de Noël", La Terre de Chez Nous, 515, Ave Viger, Montréal, H2L 2P2. Il faut indiquer au coin extérieur gauche de l'envoi le numéro de votre catégorie. N.B. Aucune carte ni conte ne seront retournés.

La formule de l'intervalle de temps...ou comment garder un 'espace vital' entre votre auto et celle qui vous précède



Les collisions arrière représentent 25 pour cent des collisions qui ont lieu entre deux autos, et il en résulte souvent des blessures et des dommages corporels. Or, il est très facile de contrôler la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Vos chances d'arriver sain et sauf à destination sont considérablement augmentées si vous gardez toujours assez d'espace entre les deux véhicules pour éviter la collision en cas d'un arrêt d'urgence ou d'un virage sans signal, et cela même si vous roulez à grande vitesse.

Au Conseil canadien de la sécurité, nous appelons cette distance entre les deux véhicules "espace vital".

Comment garder "l'espace vital"?

Pendant des années, on a appris aux conducteurs qu'ils devaient laisser un espace égalant la longueur d'une auto, entre leur véhicule et celui qui précède, pour chaque 10 mph de vitesse. Ce qui veut dire qu'un automobiliste roulant à 50 mph de vitesse devrait rester à une distance égalant la longueur de cinq autos au moins derrière le véhicule qui le précède.

Beaucoup de personnes ont certaines difficultés à évaluer les distances par cette méthode, et l'introduction prochaine du système métrique pour la mesure des distances et des vitesses augmentera ces difficultés.

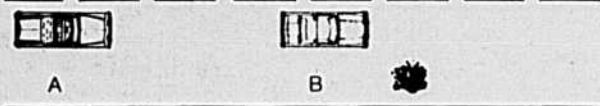
Une meilleure méthode, appelée FORMULE DE L'INTERVALLE DE TEMPS est efficacement employée par les conducteurs prévoyants.

La formule de l'intervalle de temps

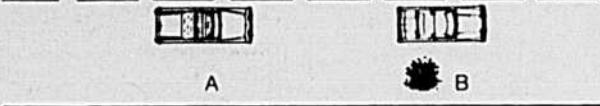
Cette formule s'ajuste à la vitesse variable de la route et contribue à préserver votre sécurité en tous temps. En beau temps la distance minimale à maintenir doit être équivalente à une seconde pour chaque 10 pieds de longueur de véhicule.

Une auto moyenne mesure 20 pieds de longueur. Par conséquent, elle ne doit pas s'approcher de moins de deux secondes du véhicule qui la précède. Ce temps est plus long pour les camions. La formule s'applique comme suit:

1. Le conducteur "A" choisit comme point de référence un buisson qu'il aperçoit devant lui, au bord de la route.



2. Quand l'arrière de l'auto "B" arrive au buisson, le conducteur de l'auto "A" commence à compter: "Mille et un, Mille et deux..."



Quelques circonstances particulières (Dans les conditions idéales).

Charges ajoutées

L'espace de temps doit être porté à trois secondes quand l'auto tire une remorque munie de freins, ou une "station wagon" surchargée; et à quatre secondes quand elle tire une petite remorque ou une remorque de motoneige sans freins.

Au cours d'un long trajet sur l'autoroute

Vous vous sentirez de plus en plus fatigué, ce qui ralentira votre temps de perception et de réaction. Vous devrez augmenter l'intervalle de temps de 4, 5, ou même 6 secondes. Il en est de même quand le temps ou la visibilité se détériorent.

Sur la neige ou le verglas

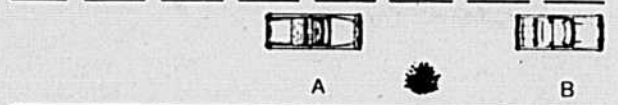
Voyez l'illustration pour les intervalles suggérés. Quand un autre véhicule s'insère dans l'intervalle entre les deux véhicules



Nouveau symbole pour identifier le sirop d'érable pur à travers le monde

Un Ontarien de Willowdale, M. Brewes D. Scholes, a remporté la palme du meilleur symbole lors d'un concours organisé par l'Institut international du sirop d'érable. Un total de 3500 participants du Canada et des États-Unis ont soumis des dessins de grande qualité et les membres du jury n'ont pas eu la tâche facile pour adjuger le 1er prix de \$1000. Dix autres concurrents se sont valu un prix de consolation de \$100 pour leur participation. Le dessin primé représente l'érable, un seau et un chalumeau. Il rappelle l'image traditionnelle du sirop d'érable dans une présentation dynamique et moderne. La Terre de Chez Nous présente en primeur ce nouveau symbole qui sera dévoilé officiellement le 2 décembre, lors de la 2e assemblée générale annuelle de l'Institut international du sirop d'érable, à Syracuse, New-York. À noter que la reproduction du symbole à des fins commerciales ou autres est interdite sans l'accord de l'Institut.

3. Si l'avant de l'auto "A" arrive au buisson après que le conducteur "A" ait compté plus de "Mille et deux", on considère que l'auto "A" suit à une distance sûre.



4. Avec le changement des conditions de la circulation, ajustez continuellement l'espace et le temps-distance de vue.

	beau temps	pluie	neige	verglas
	2-sec	4-sec	8-sec	12-sec

Il convient ici de préciser que la formule s'applique à n'importe quelle vitesse.

Soyez vigilant! Vous devez observer la route devant vous, sur une certaine distance, tout en surveillant la circulation au moyen du rétroviseur. Cela aide à prévoir les difficultés possibles, permettant ainsi au conducteur de réagir à temps.

Un intervalle bien réglé par la formule de l'intervalle de temps, permet à un autre véhicule de dépasser plus facilement et en toute sécurité pour son conducteur ou celui de l'auto dépassée. Ralentissez légèrement et appliquez la formule pour ajuster de nouveau l'intervalle. Vous pouvez prouver mathématiquement que ceci ne retardera pas votre arrivée à destination de plus de quelques secondes, même en se produisant continuellement.

Comment agir avec les suiveurs

Même lorsqu'un conducteur maintient la formule de l'intervalle de temps, un autre, moins soucieux de sa propre sécurité, peut conduire trop près de l'arrière de votre véhicule. Dans ce cas, il est préférable qu'il soit devant vous pour que vous puissiez voir ce qu'il fait. Ralentissez progressivement en levant votre pied de l'accélérateur pour l'encourager à vous dépasser. Si vous êtes sur une route étroite ou sinueuse, arrêtez-vous même sur le côté de la route, si nécessaire, pour laisser passer le suiveur. N'accélérez jamais.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot. Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: \$1.10 la ligne agate. CASE: 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2 Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: gratuit 2 jeux aiguisés gratuitement avec toutes réparations de tondeuses à vaches, aiguisage garanti à l'huile \$1.50 le jeu. Vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart. Travail garanti. Adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, Casier Postal 24, Sorel J3P 5N6.

MESSIEURS: à notre usine, faisons un aiguisage parfait: clipper d'animaux, réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Comté Yamaska, Québec J0G 1J0.

MESSIEURS: Confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile fini sur meule à diamant, ouvrage garanti. \$1.50 set, plus frais transport. ÉMILE BOLDUC, 1122, Ste-Cécile, Trois-Rivières, P. Québec. G9A 1L6.

AIGUISAGE lames, tondeuse vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retourné 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince Sorel.

SERVICE d'aiguisage et réparation de tondeuses "Clippers", ouvrage garanti. Animaux et barrière \$1.50 le set plus frais de poste. Coupeau et roulette hache viande. Vente et échange tondeuse neuve et usagée. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

A LOUER DIVERS

CAVEAU d'abeilles à louer. Capacité 100 ruches. JEAN-PIERRE CHAPLEAU, St-Adrien-de-Ham. MESSAGE: (819) 828-2499.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:
 LOUIS PINSKY
 54 CÔTE SUD
 STE-THERÈSE-DE-BLAIRVILLE
 Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vêler. Livraison gratuite, frais d'interrubain acceptés. Aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cté Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiement comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC, St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et génisses Charolais pur-sang à vendre. FERME RICHARD DUFOR, Les Éboulements, Comté Charlevoix. Tél.: Ferme: Raymond Bouchard (418) 635-2883, bureau: Richard Dufour (418) 549-1474.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vèlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD Ste-Flavie, Cté Rimouski. Tél.: (418) 775-7018.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEO. E. MAYRANG, 226, Quintal, Laval des Rapides. 669-7724.

POLLÉ CHAROLAIS à vendre. Taureaux pur-sang et 15/16. Très bonne qualité. Génisses ou jeunes vaches saillies Pollé. (418) 887-6198.

60 moutons à vendre en lot ou détail (514) 794-2766.

ATTENTION CULTIVATEURS

AVIS aux cultivateurs que FORTIER & FRÈRES, Ste-Claire (Dorchester) a maintenant un dépôt d'animaux morts ou malades pour conserverie de cannage à chiens et à chats. Tél.: Rés. (418) 883-3190. Bureau (418) 883-3947.

TAURES vèlées et vèlant sous peu. Tél.: 347-7902.

VERRATS, truies Yorkshire et Duroc Jersey enregistrés. Prêts au service. Tout âge. Prix raisonnable. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, St-Hyacinthe, 796-3372.

HEREFORD, enregistrés, taureaux de choix, primables, aussi belles génisses éprouvées. ANDRÉ HOUDE, ST-APOLLINAIRE, Cté Lotbinière, P.Q. Tél.: 767-3350.

À VENDRE, 20 truies en gestation portée. Tél.: (514) 792-3902.

TAURES de qualité à vendre vèlant entre octobre et janvier. Tél.: après 8 hres P.M. (514) 454-9132.

ARTISANAT

LAINE à tricoter; Orion; domestique; laine à tapis; Poly-on Coton à tisser; lisières de chenilles, couleurs assorties, pour tissage et tricot; échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

À VENDRE DIVERS

Tuyaux de ciment seconde qualité en béton de 6 po. à 96 po. Aussi fosses septiques en béton 700 à 1300 gallons. S'adresser à LUC LAGUE Inc.: 825 Boul. St-Luc, St-Luc. Tél.: 348-2773.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00 j'envoie le secret pour capturer le renard et le coyote aux pièges et au collet. Méthode garantie. Tél.: code (819) 353-2371 EDMOND MORNEAU, Rentier, St-Samuel de Horton, Co. Nicolet, P.Q.

INCUBATEUR

ÉLEVEUSES et couveuses toute capacité, tout matériel avicole, catalogue gratis. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287 Collège Toronto, Ontario M5T 1S2.

POULAILLER 30x100 trois étages installé avec équipement automatique, avec une maison à revenu, trois logements, système de chauffage central à l'huile, garage, entrepôt. Situé dans le village de ST-FÉLIX de Kingsley Cté Drummond. Tél.: (819) 848-2400.

PAILLE et foin à vendre aussi un pipeline complet pour 70 vaches. C.H. ROBERTSON & FILS, Pincendre, Cté Lévis. 833-1473, 833-2305.

À VENDRE: Cages à poules pour la ponte, miroir et classeur d'œufs, machine automatique pour soigner poules, tracteur et gratteur pour nettoyer, le tout ayant 6 mois d'usage. S'adresser à Montréal, (523-2926) entre 9:00 A.M. et 5:00 P.M.

CAMION DODGE-TRADESMAN 100-V6 seulement 6,000 milles comme neuf. Radio AM-FM. Tablettes intérieures avec piles d'acier. Pneu de rechange neuf. Cause transfert. Pour information: 6403 rue Dagenais, Montréal Nord. Tél.: (514) 325-6687.

16 cages à mise-bas à vendre neuves s'adresser à (514) 478-0722.

À VENDRE Tank à fumier liquide de 1000 gallons, comme neuf, seulement \$950.00. Tél.: (514) 564-2141.

AUBAINE

Cages et équipement pour 16,000 pondées. PRIX de débarras (418) 839-9467.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb REAL HÉBERT INC. 70, Route 139, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE WESTERN?

EN prime, à votre choix, un long jeu ou un 8 track Western, avec l'achat de 20 disques, 45 tours de vos artistes Western préférés pour seulement \$10.00.

Je choisis: () un long jeu ou () un 8 track (en lettres moulées)
 Nom
 Adresse Ville

Adressez votre chèque ou mandat poste à:
AUBAINE WESTERN
 C.P. 296,
 Brossard, P.Q.
 Pas d'argent ou de C.O.D. Délai d'expédition: Maximum 15 jours. Ceci n'est pas un abonnement, aucune obligation. Offre limitée.

COMMERCE À VENDRE

BATISSE commerciale comprenant restaurant, salle à manger, de 100 sièges; livraison complète, très bon chiffre d'affaires; aussi 5 logements meublés situés dans les Cantons de l'Est. Prendrait échange pour une ferme d'une valeur de \$200,000.00 dans les Cantons de l'Est. Pas d'agent. Tél.: (514) 772-2070.

RESTAURANT à vendre à CALIXA-LAVALLÉE. Tél.: (514) 583-6393.

COUPLES DEMANDES

COUPLE, ancien cultivateur, temps plein ou partiel, pour entretien d'un domaine. Maison fournie. Salaire selon compétence. R. POTIER, Ste-Thérèse. (514) 435-1937 après 7:00 P.M.

EMPLOIS DEMANDES

EXCELLENT travailleur agricole, 25 ans, pourrait venir du Maroc en 1977 pour position à long terme dans une ferme. Francophone. Hautes recommandations. Garant: H. AUBIN (514) 481-6914 après 20 heures P.M.

HOMME 40 ans, offre ses services pour travail sur ferme laitière avec expérience. (514) 645-6828.

PLUS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FIL À TISSER et LAINES SYNTHÉTIQUES À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. LAINES À TAPIS, LAINES D'ORLON LISIÈRES pour tissage TRICOLETTE toutes les couleurs COUPONS à la livre
 Demandez notre liste de prix Ajouter 10c pour échantillons
FOYER D'ÉCONOMIE
 995 Wellington, Montréal P.Q.

RECHERCHE métier Leclerc usagé, en bon état, de préférence 60 pouces à prix raisonnable. Y. OUMETTE. Tél.: (514) 258-4347.

TRICOULETTES ET LISIÈRES POUR TISSAGE. Couleurs assorties. PRIX 25c la livre, pour 500 livres et plus.
AUX COUPONS LAURENTIDES.
 1920 boul. des Laurentides, VIMONT-LAVAL, P.Q.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN et paille à l'année. Livraison à domicile, 200 milles à la ronde. ROLAND GOSSELIN, St-Odon, Cté Dorchester. (418) 464-2715.

FOIN, grain, paille à vendre à l'année. Faisons livraison. Tél.: (819) 363-2671.

FOIN et avoine Scott à vendre M. LEBEAU, Mascouche (514) 588-5012.

3000 balles de foin. ST-LAMBERT, Cté de Lévis. (418) 839-8750.

FOIN, mil et trèfle, 3,500 balles no 1, à vendre. M. NORMAND BEAUREGARD (514) 583-3421.

FOIN, mil et luzerne; mil trèfle. Luzerne 2e coupe, trèfle 2e coupe R.R. PROULX, Nicolet, Québec. (819) 293-5351 (819) 293-5272

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA

Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 655-5392

HOMMES DEMANDES

LE CENTRE DE PROMOTION AGRICOLE DE KENT EST À LA RECHERCHE D'UN COORDONNATEUR

Le C.P.A. est un organisme de coordination et de formation au niveau agricole. Son bureau de direction est composé majoritairement d'agriculteurs avec une représentation directe des ministères fédéral et provincial de l'agriculture. Le lieu de travail est Richibouctou, N.-B., et le territoire desservi couvre le comté de Kent.

Fonctions
 — coordonne les activités générales du C.P.A. soit au niveau de la formation, de l'organisation, de la recherche, de l'administration et est responsable d'une équipe de sept personnes.
 — voit à l'exécution des décisions prises au niveau du comité directeur.
 — prépare et assiste aux réunions du Comité Directeur.
 — voit à ce qu'une évaluation des activités se fasse régulièrement.

Qualifications
 — bonne compréhension de la réalité agricole régionale, provinciale et nationale.
 — possède des aptitudes à travailler avec des groupes d'agriculteurs.
 — possède des aptitudes à travailler en équipe.
 — expérience pratique au niveau de l'organisation collective.
 — possède une formation assez générale lui permettant d'être ouvert aux différents problèmes que touche un tel organisme.
 — connaissances ou formation technique dans le domaine agricole souhaitable ou une expérience équivalente.
 — en mesure d'utiliser le français comme langue de travail.

Salaire
 — le salaire est à discuter selon les qualifications et l'expérience.

Durée de l'Emploi
 — le C.P.A. est financé dans le cadre des Ententes Fédérale-Provinciale et son budget est négociable annuellement. Ce projet pilote est prévu pour trois ans.

Date Limite d'Application
 le 15 décembre 1976.
 Prière de faire parvenir votre "Curriculum Vitae" à:

Centre de Promotion Agricole
 Case Postale 367
 Richibouctou, N.-B.
 EOA 2M0

JEUNE homme demandé, connaissance en Zootechnie, travail permanent de vulgarisation (aura à se déplacer dans l'exercice de ses fonctions). Salaire intéressant. S'adresser à M. TOUSSAINT COURTEAU, jour: (418) 286-3351 (418) 286-3421, soir.

HOMME marié, pour travailler à l'année sur ferme laitière bien mécanisée, expérience nécessaire, maison fournie. (514) 687-0844 ou (514) 438-8785. Appeler après 7:00 P.M.

EXCELLENTE opportunité pour bon salaire, travailleur, célibataire ou couple demandé pour ferme d'élevage de volailles, tout automatisée. Salaire, ainsi que maison fournie. Appeler après 7h. P.M. DAVID FREMETH 435, Route 158, New Glasgow. Tél.: (514) 687-0844, 438-8785.

MACHINES OUTILLAGE

OLIVER 1950T, 4 roues motrices cabine avec souffleuse à neige Vachon à l'avant L.A. LEMIEUX St-Hyacinthe 773-0429.

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS faisons en main un choix exceptionnel de machinerie agricole usagée tel que: fourragères de toutes marques avec attaches de différents types; souffleurs à silo; planteurs à blé d'Inde de 2 à 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou tractées de toutes marques; combinés motorisés à grain et avec attachement maïs-grain; semoirs à grain; épandeurs à fumier de toutes grandes; aussi pipeline DeLaval et maisons mobiles; vendons, achetons et échangeons tracteurs usagés. CHARTIER & NOËL Inc. Équipement de ferme, 571, boul. Est, Louiseville. Tél.: (819) 228-5117 ou 228-2759, Abitibi: Fernand Lemieux. Tél.: (819) 787-2531.

NOUS FAISONS l'achat, la vente et l'échange de machinerie telle que "loader" de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes marques, "pulp-iak", "backhoe" sur roues, bulldozer, camion 10 roues avec chargeur, chenille avec remorque, "hy-hoe", droit, de toutes marques, remorques, de toutes dimensions. Communiquiez Notre-Dame du Lac. Tél.: (418) 899-6840.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUIDA PAYEUR INC. R.R. 4. Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

TRACTEUR Ford 5000, 70 forces H.P. avec charrie 3 versoirs "Overum" 14" 16" 18". Aussi 2 boîtes à maïs "Tarco" R. & R. PROULX. Nivolel (819) 293-5351, 293-5272.

TRACTEUR Massey-Ferguson, 255, neuf, seulement 5 heures, sortie d'huile, 52 forces pneus 7.50X16 avant 16.9X30 arrière, avec calcium. Cause: achat d'un plus gros. Vraie Aubaine (514) 378-1514.

UN trailer avec pompes, entraîné par tracteur, pour porter fumier au champ, d'une capacité de 10 tonnes. S'adresser à: FIRMIN DESJARDINS, Ste-Thérèse. (514) 435-4630.

BULK-TANK Universal Cooler, 300 gallons. Très bonne condition. Prix raisonnable. BELLECHASSE. (418) 887-6198.

À VENDRE, réservoir en vrac modèle "Exco", capacité 3784. FERNAND JANELLE, tél.: (819) 478-7412.

TRACTEUR Oliver 1365, 4 roues motrices avec cabine, chauffeferre, chargeur K88 double action, avec 3 banquettes à fumier, à terre à neige. En parfaite condition. CHARLES ÉDOUARD DUBOIS, 7555, Savane, St-Hubert, (514) 468-4359.

TRACTEUR Inter 724 et 574 diesel, Oliver 1355 diesel, 4 roues motrices avec pelle, David Brown 1200 diesel, Massey 65 diesel Industriel, Belarus 500 diesel, 525 heures d'ouvrage; Inter 434 gaz avec pelle, Super M. Inter avec pelle, 4 roues arrière; Massey 175 diesel avec pelle double action et cabine; Massey 165 et 203 diesel avec pelle double action; Ferguson 85, Semoir à blé d'Inde 2 rangs Oliver, Dévidoir en broche pour moissonneuse-batteuse 8 pi. McCarnick, herse rotative "Vicon" 10 pi. hydraulique rouleau d'acier 12 pi., charrue 3 raies hydraulique; herse 32 disques sur pneus vibroculteur 10 pi.; épandeur 110 minots, chaînes à tracteur. J.B. GIRARD, 194, rue St-Denis, St-Denis sur Richelieu, Cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 787-2013.

ATTENTION CULTIVATEURS! SAUVEZ-VOUS

AVANT d'acheter vos machineries agricoles neuves ou usagées et vos alternateurs électriques et réservoirs à lait. Contactez:

BECHARD'S FARM EQUIPMENT
 Champlain, New-York.
 (518) 298-5381

1 tracteur Oliver 1450, 800 heures, pelle double action "power steering", \$5,000.00 Grosse remorque à bois "top ten", très fort. Installation pour chargeur, \$500.00 Réservoir à lait 500 gallons \$800.00, 3,200 balles de bon foin, \$3,000.00, charrue 3 versoirs et 2 versoirs, \$150.00; 344-2227.

GÉNÉRATRICE, 15 KW avec attache 3 points, câble P.T.O. Cause de la vente: Achat d'une 30 KW prix: \$1,200.00. PLESSISVILLE (819) 362-3809.

VIDEURS PATZ

PLUSIEURS videurs de silos Patz usagés pour silos de 12 à 20 pi. avec moteur neuf ou usagé. Ces machines ont été vérifiées en toute condition et toutes ont été vérifiées. Nous installons aussi dans des silos pleins et partout au Québec.

MACHINERIE SIMARD INC.
 Route Rurale 4,
 Drummondville, P.Q.
 819-472-2507
 ou
 819-472-3224

MACHINERIE AGRICOLE USAGÉE

NOUS avons en main un choix exceptionnel de fourragères usagées de toutes marques avec attaches; souffleurs à ensilage; planteurs à blé d'Inde 2 rangs et 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou tractées de toutes marques; combinés à grain avec attaches maïs-grain; semoirs à grain, épandeurs à fumier de toutes grandes; tracteurs usagés; loader tirant des 4 roues 2 verges.

MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT ENRG.

101 est, Boul. Maskinongé (face à la Caillette)
 Tél.: 227-2263 ou 228-5635 (soir)
 Vendeurs: Richard Noël — André Benoit — M. Martin McNichols, pour desservir la région du Saguenay Lac St-Jean, Iberville Rang 2 (418) 344-1915.

À VENDRE: Chariot motorisé à ensilage. Capacité 500 livres. Pour informations: Tél.: (514) 258-3807.

À VENDRE, cueilleuse pour blé d'Inde frais de table et en conserve marque F.M.C. à un rang en bonne condition. Tél.: (514) 625-1168.

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange, installation. Zero, DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à FERNAND LEFEBVRE, Cap-Santé, Cté Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

MAISONS

COUPLE artisans cherche petite maison à louer près village pour l'hiver. Tél.: (514) 527-1749.

RIVE-SUD: Duplex tout briques avec bachelors, garage, lockers. Excellent investissement 20%, CLAUDETTE TRUDEAU 655-9400 ou 652-2307. IMMEUBLESTRITON COURTIERS.

MOULÉES

ISSUES de céréales de 7% à 8% de protéine en vrac ou en poche cubés. Tél.: (514) 792-3902.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS un métier à tisser usagé 45" x 60" (514) 797-2920.

PETITE écreaseuse d'avoine ou moulage à grain demandé avec moteur électrique ou prise de force. GILLES RIVARD (418) 522-5611.

ACHÉTERAIS chaudières et évaporateurs pour ébrière de 500 à 600 couples. (819) 268-5228.

ACHÉTERAIS moissonneuse-batteuse usagée automotrice ou tractée, en bonne condition. LEON PELOQUIN, St-Simon, Cté Bagot (514) 798-2447.

POUSSINS POULETTE

PRÊTES à pondre et poules pondées, catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS Fergus Ontario.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 433 Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0; Tél.: (514) 223-2601.

SERVICES

si vous fabriquez votre moulée un programme d'alimentation scientifique que vous fait gagner plus et vous évite des soucis. Demandez les services de:

PIERRE BÉLISLE

Agronome
 Spécialiste en Alimentation
 CONCENTRÉS
 SCIENTIFIQUES
 BÉLISLE INC.
 St-Mathias, Cté Rouville
 (514) 658-8733

FABRIQUANTS DE PRÉ-MÉLANGES POUR bestiaux, porcs et volailles.

SILOS

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS 12' - 16' 18' - 20' - 24' diam. int.
"Silo Beaudry pas desoucy c'est pour la vie"
 Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.
SILOS BAUDRY INC.
 ST-MARC, QU

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Bêton préfabriqué
- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalée

C.P. 61 Granby, Cté Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

TERRES À LOUER

RÉCHERCHONS terre à louer, 100 arpents avec bâtiment pour élevage et culture, maison incluse. Écrire à M. JEAN BONIN, 587, Rang Bellevue, Ste-Victoire, Cté Richelieu.

TERRES À VENDRE

ST-DAVID ferme de 290 arpents en culture, bonne grande maison et bons bâtiments, libre immédiatement. Agence de Services Immobiliers Enrg. Courtier 1-514-773-1134.

SOUTH-DURHAM ferme laitière de 86 têtes, traite de lait à l'année, 300 arpents en culture et 100 arpents boisés. Machinerie complète, quota de lait actuel 11,132 livres. Agence de Services Immobiliers, Courtiers 1-514-773-1134. M. Chapdelaine.

FERME AVEC ROULANT, 565 acres (300 en culture), érablière possibilité 7000 entailles. Quota lait industriel, 450,000 livres. Prés de Victoriaville.
FERME porcine avec roulant, située à St-Sylvere (Nicolet), très bien équipée, très bonnes bâtisses.
POUR RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS, S'ADRESSER À: J. ROLAND PARIS INC., Courtier en Immeubles, 227 est, Notre-Dame, Victoriaville, P.Q. Tél.: 1-819-758-3145. Demander ROCH LAROCHE, v.a. Agent Immobilier. Tél.: 1-819-752-6794 (résidence).

FERME À VENDRE
ST-LIBOIRE: Ferme de 85 arpents avec maison 7 pièces, 5 chambres à coucher, système de chauffage à air chaud; granges 30 X 84 et étable 32 X 85; prêt agricole transférable au nouvel acheteur. Prix \$43,000.00. Immeubles Châtelaine Courtier R. LEBLANC. (514) 378-3009 ou 378-3385.

FERME laitière à vendre, avec ou sans roulant, 350 arpents dont 287 en culture. St-Pierre-Lev-Becquets, Cté Lotbinière. 263-2791.

FERME laitière, 70 têtes roulant complet. Tracteur Inter, 574 diesel neuf, 70 truies portières, très bon revenu, 5 milles de Joliette, St-Ambroise, Cté Joliette. (514) 753-3322.

CANTONS DE L'EST, 25 milles de Sherbrooke, bonne bâtisse, bon équipement, 510 acres, dont, 300 acres en culture, troupeau 130 têtes. AUBAINE \$175,000.00 LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE (819) 569-9114. M. NORMAND LAPOINTE (819) 569-7795 Agent.

À VENDRE: Domaine 300 acres de terre boisée, plantation de pins lac privé, 2 lles avec chalet. Tél.: 373-8653 ou 371-9419.

TERRE de 45 arpents avec 4 serres, 175 pi. de long, avec grande maison, grand garage. PRIX: \$70,000.00 comptant. (514) 258-4338.

STE-MONIQUE ferme 400 arpts, 325 en culture, 95 têtes, 70 laitières, silo, bon matériel. Maison 6 pces. Prix \$225,000.00 MARC CORBERAND, Division Agricole Immeubles Corion 466-4053 ou 677-4745.

STE-BRIGITTE DES SAULTS ferme laitière, 192 arpts, 182 en culture, 63 têtes, 41 laitières, pipe-line, machinerie, aussi petite porcherie. Bon revenu. Maison 7 pces. PIERRE CHAPUIS, Division Agricole Immeubles Corion 677-4745 ou 466-4053.

NORD DE MONTRÉAL ferme laitière, 175 arpts en culture, 80 Holsteins, 60 laitières, bon quota nature, machinerie complète, silos, bons bâtiments. Deux maisons, idéal pour 2 acheteurs. RAYMONDE JUBINVILLE, Division Agricole Immeubles Corion 677-4745 ou 466-4053.

POUR ACHAT DE FERMES faites-nous confiance, nous avons sûrement ce qu'il vous faut, communiquez avec DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION 677-4745 ou 466-4053.

ST-THOMAS D'AQUIN — Sortie 80, Nord Trans-Canadienne. Ferme porcine, 90 arpents drainés avec maison, porcherie, roulant, très moderne. REYNALD GAUVIN 467-1120, 774-6663 MONTREAL TRUST. Courtier.

LES INVESTISSEMENTS CÉGO LTÉE DIVISION AGRICOLE (514) 455-5664

POULAILLER, poules pondeuses, quota 8,700, équipe au complet, bonne bâtisse, grande maison sur 100 acres. Il faut voir.
CANTONS DE L'EST: Ferme laitière, 200 acres, maison brique, grange 39 x 100, silo, bonne machinerie, troupeau pur-sang sur contrôle laitier R.O.P. Bien située.
Informations GARRY SKILLEN Agent agricole (514) 293-6270

MARIEVILLE — Ferme laitière, 320 arpents, dont 170 drainés, culture, troupeau 146 têtes Holstein pur-sang, quota lait nature 1,856 livres par jour, machinerie très moderne, pipe-line, 2 maisons. Accepterait balance de vente. REYNALD GAUVIN 467-1120, 774-6663 MONTREAL TRUST Courtier.

STE-JULIE — Fermette, maison québécoise, 5 c.c., grange, garage, 63 arpents, près trans-canadienne. Lucille Dussault 861-7971. TRUST ROYAL.

ST-THÉODORE D'ACTON — Ferme de 210 arpents, maison québécoise, 5 c.c. remises, laiterie, porcherie, étable, silo, grange, garage, animaux etc. Lucille Dussault 861-7971. TRUST ROYAL.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU — 100 arpents culture, grange de 7 ans, roulant, près de la 30. Huguette Brabant 861-7971. TRUST ROYAL.

ST-ROCH SUR RICHELIEU — 130 arpents culture, ferme laitière 30 têtes, roulant, maison 7 pièces. Excellente terre à maïs. Huguette Brabant 861-7971. TRUST ROYAL.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU — Ferme 120 arpents, 88 en culture, 32 en boisé, 17 têtes, roulant, maison québécoise brique 7 pièces. Huguette Brabant 861-7971. TRUST ROYAL.

STE-VICTOIRE — 156 arpents, 73 têtes. Revenu brut \$50,000. Maison 6 pièces, roulant complet. Huguette Brabant 861-7971. TRUST ROYAL.

ACHAT ET VENTE

Si vous désirez vendre ou acheter fermes, commerces, terres, terrains, maison de campagne et le reste au cœur du Québec, Drummondville, Richmond, Victoriaville, Sorel, St-Hyacinthe, Nicolet, Yamaska et le reste. Informations: V. Denoncourt, St-Pie-de-Guire (Yamaska) Tél.: 1-514-784-2248 FIDUCIE DU QUÉBEC CAISSES POPULAIRES

LES IMMEUBLES GRANBIEN INC.

854 Principale Granby (514) 378-0131 Ste-Clothilde de Châteauguay: Terre org. de 150 arp. dont 75 en cult. de carottes et oignons — rev. — inter mach. complète — aussi cottage impeccable — demandez Jacques ou Francine Giroux.

VOTRE CAISSE POPULAIRE vous offre par l'intermédiaire de LA FIDUCIE DU QUÉBEC

Le meilleur moyen pour vendre votre ferme n'importe où au QUÉBEC. Nous avons des clients sérieux, EUROPÉENS ET CANADIENS intéressés par moyennes et grandes fermes. Grande culture laitière et porcine. Un simple appel suffit pour un service rapide et courtis. Pensez-y maintenant pour le printemps.
R. SPILMANN, FIDUCIE DU QUÉBEC, Courtier, 756-8593, 759-1477 589-4488

FERME LOUIS HÉBERT Propriété des Frères des Ecoles Chrétiennes ST-JEAN ILE D'ORLÉANS 575 arpents, 404 en belle culture, vastes bâtiments modernes, 2 silos, 75 vaches laitières. Érablière, équipement moderne, 2 habitations, 3 lacs artificiels, site merveilleux. Une des plus belles de la province.

FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER (418) 524-4651 JERRY ST-ARNAULT 522-3464 (soir)

TERRES DEMANDÉES

CO-PROPRIÉTÉ famille (4) achèterait part dans ferme 40 milles de Montréal maximum. But: habiter fins de semaine et vacances. Conditions à discuter LA TERRE DE CHEZ NOUS, 5515 Viger, Montréal, Case 127.

PARTICULIER cherchant petite ferme sur la Rive-Sud dans un rayon maximum de 25 milles de Montréal. Écrire M. ROBERT, 415 Bourget, Longueuil.

SERAIS acheteur de terres pour fin de reboisement. Minimum 50 arpents. Ne suis pas intéressé par bâtisses, animaux, matériel roulant. PIERRE GAGNON, 3420 Chemin Ste-Foy #34, Ste-Foy, G1X 1S6.

SUD-OUEST. Famille s'installant au Canada, vend ou échange, avec famille canadienne, ferme de 45 hectares seul tenant, habitation 10 P confort, bat., exploitation, contre similaire, ou commerce, ou immeuble rapport au Québec. Écrire: M. ESPINASSE MASQUIERES, 47370, TOURNON D'AGENAIS FRANCE.

BOIS FRANC

PARTICULIER, achèterait ferme laitière en production dans un rayon de 20 milles de Victoriaville avec quota d'environ 350,000 livres. (819) 389-5413. À compter de 5 heures.

PARTICULIER achèterait comptant, ferme cultivable, bien située. Donner détails et prix. G. VALLÉE, 2135, Banville #4, Les Saules, Québec. (418) 871-1867.

VOULEZ-VOUS VENDRE Nous avons des acheteurs sérieux pour fermes de 90 à 1,200 arpents, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE VAUDREUIL-SOULANGES
Tél.: (514) 455-3375
Tél.: (514) 371-5777

LES INVESTISSEMENTS CÉGO LTÉE, COURTIER

En contact permanent avec leur antenne européenne, se tiennent à votre disposition pour étudier et réaliser tout achat ou vente de terres, fermes ou résidences, et ce avec votre notaire. Téléphone: 455-5664, 415, boulevard Roche, Vaudreuil, P. Québec.

ACHAT ET VENTE

Nous accordons autant d'attention à la ferme de 30 arpents qu'à celle de 300, car nous avons l'acheteur pour tout genre d'immeuble. MAISONS-CHALET-TERRAINS

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE 774-4838.

Je suis acheteur de fermes, animaux roullants, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE Ham-Nord Cté Richmond Tél. (819) 344-2440

JE suis acheteur de fermes avec roullants et troupeaux au complet. Argent comptant. LÉO DASTOUS, Cté. Mégantic. Tél.: 1-(819) 365-4419. Encanteur Licencé — Laurierville

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

CULTIVATEURS

qui projetez de vendre cette année vous avez sans doute pensé de le faire par encan. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois, S'adresser à

ALAIN DEBLOIS Encanteur licencié Ste-Claire, Dorchester Tél.: 883-3653 ou 885-4027

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privilège ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 2050 Bréboeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5560 bur: (514) 527-3066.

ENCAN: Samedi, le 4 décembre à midi et demi, chez M. RAYMOND COURNOYER, rang Salvail.

ST-JUDE, Cté St-Hyacinthe
* Pour M. Simon Beauregard.
SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 26 têtes, dont 19 bonnes jeunes vaches vélant au printemps; 3 taures de 2 ans vélant au printemps; 3 taures de 1^{er} an, non saillies; génisse de 6 mois; taureau Holstein de 2 ans. Sera vendu 15 truies portières, 7 prêtes à saillir; 2 saillies de 1 mois; 3 saillies d'une semaine; une de 4 mois; une truie avec 9 porcelets; une mettra bas dans un mois. Un verrat pur-sang de 2 ans, Yorkshire, et les truies sont croisées de race Yorkshire et Lendrance. Bulk tank Esco, 2,150 lb; trayeuse de Laval avec 2 chaudières; chariot avec rail; nettoyeur de porcherie de marque Houle, 200 pi. de chaîne plus ou moins, palette de 2 po.; avec montée mobile, approximatif de 40 pi.
MACHINERIE: tracteur Ford, 4,000, avec loader, bucket à terre, fumier et neige, au gaz; tracteur Massey Ferguson, 35, très bon état; charrieur Ford, 3 versoirs, hyd., 14 po., soc déclanchable; herse à roulettes, hyd., Massey Ferguson, 24 disques; herse à ressorts, 3 panneaux, trainante; herse à finir, 12 pi.; épandeur à fumier, 90 minois, Massey Harris; faucheuse Massey Ferguson, hyd., très bon état; presse Massey Ferguson, no 10, à la corde, très bon état; monte-balle, 20 pi., Malco, avec moteur; 2 voitures 4 roues, avec montant à foin, 16 pi.; silo en bois, de 15 x 32 de hauteur, B7, rempli d'ensilage de blé d'Inde; remorque 2 roues; pompe avec moteur à gaz; 500 pi. de carlon de 1^{er} po.; réservoir eau chaude, 30 gallons; quantité de bois de sciage de toutes sortes; scie mécanique Pioneer; sarcleur à blé d'Inde, 2 rangs hyd.; 3,000 balles de foin à la corde; tous les outils du hangar trop long à énumérer.

CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque accepté
INFORMATION: 514-792-3384 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,

Encanteur Licencé ST-BARNABÉ SUD, Cté St-Hyacinthe. Tél.: 792-3595.
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

VOUS FAITES ENCAN VOUS VENDEZ SANS ENCAN POUR LE MAXIMUM DE \$ \$ \$ \$ \$ LA SOLUTION MARCEL CUSSON ENCANTEUR LICENCIÉ ST-ANTOINE SUR RICHELIEU 787-5430.

ATTENTION CULTIVATEURS LAITIERS CHAQUE SEMAINE aux Encans de la Ferme Inc. St-Hyacinthe, Route Trans-Canada, sortie 81 et chaque semaine à 8h. p.m. seront vendues par encan une bonne quantité de vaches à lait et taures premiers veaux qui seront fraîches ou prêtes à vêler. Vous pourrez expédier des vaches à lait à cette vente à condition qu'elles soient saines car les vaches acceptées pour cette vente devront être de première qualité.
Pour la protection des acheteurs un test de brucellose sera fait sur chaque animal.
Si vous avez besoin d'une ou plusieurs bonnes vaches à lait soyez à l'encan de St-Hyacinthe le lundi pour 9 h. p.m. Un service de livraison à prix modique à travers tout le Québec est disponible.
Nous acceptons les commandes par téléphone pour ceux qui ne peuvent assister à la vente.
Bienvenue à tous, Les Encans de la Ferme Inc. Tél.: 514-772-2451 ou 514-772-2259

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan: je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE — Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1976 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à

GÉO-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ-SUD Cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-3595

PRODUCTEURS DE BOUVILLONS, DE BOEUF DE QUALITÉ, DE VEAUX ET BOUVILLONS D'EMBOUCHE CHAQUE SEMAINE À 7.30 hres aux Encans de la Ferme Inc. St-Hyacinthe. Sortie 81 Rte Trans-Canada, il y aura une vente spéciale pour ces catégories d'animaux de type boucherie. Les meilleurs acheteurs pour ces catégories d'animaux seront là chaque lundi.

Pour plus d'informations: Les Encans de la Ferme Inc. Tél.: 514-772-2451 ou 514-772-2259

ENGRAISSEURS ET NAISSEURS DE PORCS DU QUÉBEC

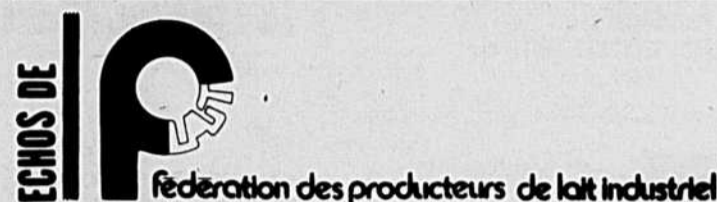
CHAQUE lundi à 1h p.m. à l'encan de St-Hyacinthe, sortie 81, route Trans-Canada, sont offerts en vente plus de 4,000 porcelets de très bonne qualité. N'importe lequel éleveur peut faire vendre des porcelets à ce marché, il suffit de les apporter à notre encan le lundi, aussitôt vos porcelets vendus, vous avez votre chèque. Un grand nombre d'engraisisseurs achètent leurs porcelets à ce marché à assister à la vente du lundi. En moins d'une heure, vous pourrez acheter et charger dans votre camion une grande quantité de porcelets de qualité, ces porcelets sont produits dans la région et leur santé est excellente. Pour informations additionnelles. Les Encans de la Ferme Inc. (514) 772-2451

ATTENTION

Messieurs les Cultivateurs... Pour l'achat de vaches laitières ou pour la vente de votre roulant de ferme animaux et machinerie par encan ou privé, je suis à votre disposition.

NORMAND BOUCHER

Encanteur licencié St-Barnabé Sud, Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095

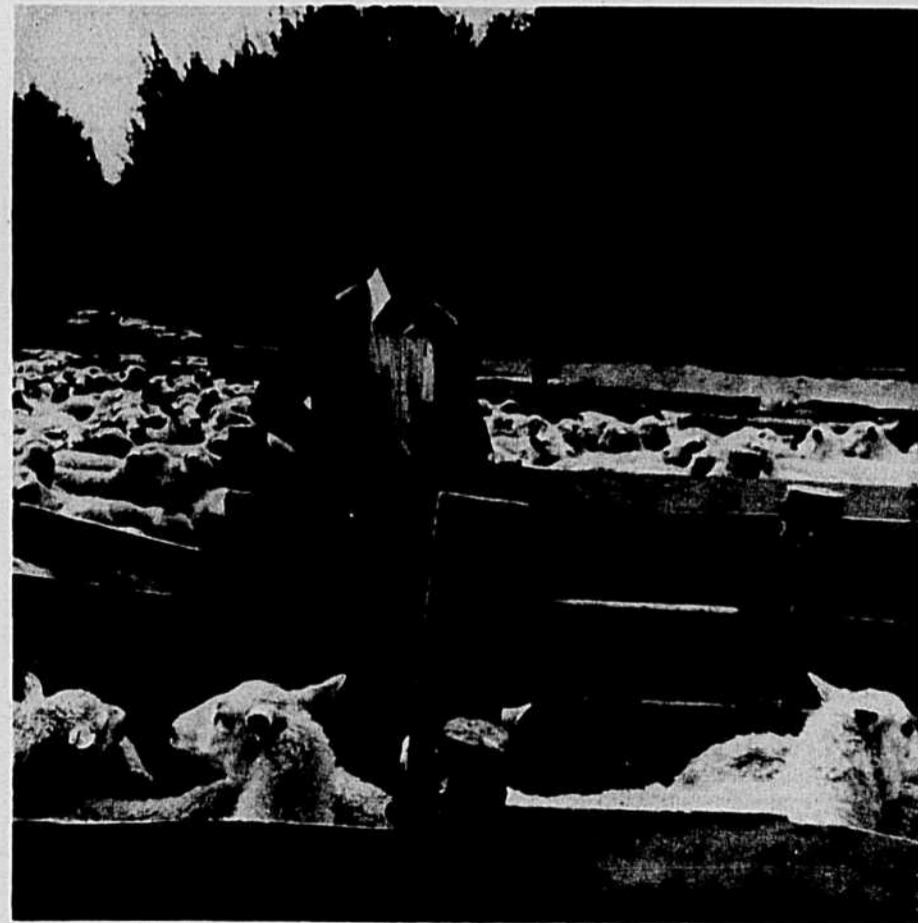


Assez de beurre pour la demande

La fabrication de beurre a ralenti au cours des derniers mois. Cette situation ne peut résulter d'une rareté de lait mais plutôt des stocks élevés de beurre.

En effet, au cours des premiers mois de l'année la fabrication de beurre a été de beaucoup supérieure à la production des mêmes mois en 1975. Si bien, qu'au premier octobre dernier les stocks de beurre au Canada étaient de 25 millions de livres supérieurs à la moyenne des stocks de beurre à la même date de 1971 à 1975, soit 61 millions de livres. Ainsi donc on a suffisamment de beurre pour rencontrer la demande.

Il est donc normal, si au début de l'année on a utilisé une plus grande quantité de lait à la fabrication du beurre que l'on en utilise moins à cette fin en ce moment de l'année et plus à la fabrication du fromage cheddar dont la production est inférieure à celle de l'année passée.



R.C. Gordon d'Athabasca (Alb.) examine son troupeau de moutons de race Finnish Landrace. Introduite au pays il y a neuf ans, cette race est évaluée à la Station de recherches de Lethbridge afin de mieux connaître sa capacité reproductive dans les conditions d'élevage canadiennes.

Évaluation d'une nouvelle race de moutons

La race de moutons Finnish Landrace, introduite au Canada il y a neuf ans, est actuellement évaluée à la Station de recherches de Lethbridge.

Cette race semble offrir des avantages sur le plan de la reproduction. Des études sur le taux de croissance, la qualité de la carcasse et la longévité des brebis devraient être bientôt terminées.

Perspectives du colza

À la fin de juillet 1976, les stocks de report s'élevaient à environ 42,3 millions de boisseaux. On prévoit cette année une production de colza de 40,8 millions de boisseaux. Les approvisionnements canadiens de cet oléagineux devraient atteindre 83 millions de boisseaux.

On prévoit que le prix du colza continuera de se raffermir.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 25 novembre 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS SOUS GLACE	
moins de 4 lb	56¢-60¢
4 lb et moins de 5	63¢-67¢
5 lb et moins de 6	78¢-82¢
6 lb et plus	80¢-85¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	64¢-65¢
5 lb et moins de 6	64¢-65¢
6 lb et plus	64¢-65¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	84¢-85¢
10 lb et moins de 16	86¢-87¢
16 lb et plus	83¢-85¢
Canards	88¢-89¢

Semaine se terminant le 4 décembre 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	31½¢-32¢
5 lb et moins de 6	31½¢
6 lb et moins de 7	31½¢-38¼¢
7 lb et plus	36¼¢-38¼¢

POULES	
Moins de 5 lb	.10¢
5 lb et moins de 6	.10¢
6 lb et moins de 7	.10¢
7 lb et plus	.23¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	.46¢
12 lb et moins de 20	.46¼¢
20 lb et plus	.47¼¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 27 novembre 1976

Ces prix sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

Producteurs	Distributeurs	
	Ontario	Québec
A-Extra-Gros	74¢	94¢
A-Gros	71¢	88¢
A-Moyens	64¢	82¢
A-Petits	46¢	60¢
A-Pee-Wee	16¢	42¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITIÈRES ET AUX USINES OCTOBRE 1976

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
CLASSE I	104,290,781	\$12.21	78.39%
CLASSE II	3,541,372	10.93	2.66
CLASSE III	6,400,867	8.75	4.81
CLASSE IV	4,838,684	8.70	3.64
SURPLUS	13,969,401	8.61	10.50
TOTAL:	133,041,105	\$11.57	100.00%

- Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.13 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire dosant 3.5% de matière grasse.
- Prix moyen basé sur 3.5% de matière grasse.)

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 27 novembre 1976
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.07-.93, \$1.08.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.15.7 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.08.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .68-.70. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .41-.44.

Poudre de lait de beurre, animal 0.29-0.36. Poudre de lait de beurre comestible 38¢ à 43¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, le 25 novembre 1976
Prix du fromage: blanc \$1.12, coloré \$1.12.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 30 novembre 1976

FRUITS

POMMES: McIntosh 4.50-5.00 bte de verger; Wolf River 4.50 bte de verger; Cortland 4.50 bte de verger; Russet 7.50-8.00 bte de verger.



LÉGUMES:

BETTERAVES: 1.50-2.00/25 lb; 2.75-3.00/50 lb; 2.00-2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 1.50-1.75/25 lb. 5.00-5.25/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; Mini 4.75-5.00/20 cellos de 12 on.

CHOUX: Vert 2.25-2.50 poche de 50 lb 2.50-2.75 carton de 16; Savoie 4.75/12; Rouge 3.00/12.

CHOUX CHINOIS: 4.00-4.25/12

ENDIVES: 1.00-1.15 la livre. OIGNONS: Rouge 5.00; jaunes 4.25-4.50; jaunes jumbo 5.00/50 lb; jaunes petits 0.60/10 lb.

PANAIS: 3.00-3.25/20 lb 5.00/24 cellos de 2 lb.

POIREAU: 2.00-2.50 dz.

RUTABAGAS: 2.25/50 lb 1.25/25 lb.

POMMES DE TERRE: De table 2.10-2.15/50 lb lavées 3.50-4.00/50 lb; 5.00/10 cellos de 5 lb.



VENTES AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Île du Prince-Édouard; 0.84-0.86/10 lb; 1.60-1.65/20 lb; 3.15-3.30/50 lb; Nouveau-Brunswick; 0.62-0.64/10 lb. 1.15-1.20/20 lb; 2.35-2.50/50 lb. Québec; 2.25-2.50/50 lb. Russett; Orégon Washington grosseur 80 à 100, 6.25-6.75.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

LES RÉCEPTIONS, LUNDI LE 22 NOVEMBRE 1976

Bovins; 828 Veaux; 660 Porc; aucun

LES RÉCEPTIONS, LUNDI LE 29 NOVEMBRE 1976

Bovins; 795 Veaux; 563 Porcs; 2

LES RÉCEPTIONS LA SEMAINE DERNIÈRE:

Agneaux et moutons; 55

BOVINS: Le marché des bovins était actif et la demande bonne. Les prix payés pour les bouvillons taures et taureaux sont demeurés stables alors que les prix des vaches étaient de \$1.00 de plus que la semaine dernière.

VEAUX: Toutes les classes de veaux étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les diverses catégories demeuraient stables comparés à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	aucun
Commcl	23.50-35.00

TAURES

Commcl	25.00-28.00
--------	-------------

VACHES

D-1-2	21.00-23.75
D-3	17.00-20.75
D-4	15.00-16.50

TAUREAUX

	22.25-31.25
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-56.00
Ventes jusqu'à	60.00
Moyens	30.00-40.50
Communs	20.00-29.00
De remplacement	aucun
AGNEAUX (Semaine dernière)	
Bons	50.50-62.00
Communs	aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 26 novembre 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	5.32	5.45	5.29	5.42
Orge	4.66	4.73	4.65	4.78
Avoine canadienne	4.43	4.49	4.41	4.52
Maïs américain (Jaune, no 3)	4.70	4.75	4.70	4.75
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	4.62	4.69		

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1975
MONTREAL			
Son de blé	5.75	5.45	5.00
Gru rouge de blé	5.50	5.45	5.10
Tourteau de soya 49%	11.55	11.27	9.90
Tourteau de soya 44%	11.05	10.77	8.40
Tourteau de colza 34%	6.45	6.50	4.85
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.65	5.55	4.85

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 5 novembre 1976 (MARCHÉ LIBRE Base: Têtes des Grands Laes).

	Blé CWRS #3 100 Boisseau livres	Avoine alim. #1 100 Boisseau livres	Orge alim. #1 100 Boisseau livres
	2.96 4.93	1.26 3.70	1.80½ 3.76
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Laes).			
30 novembre	2.81 4.68	1.17 3.44	1.88½ 3.92¾
29 novembre	2.81 4.68	1.17½ 3.45	1.88¾ 3.93
26 novembre	2.84 4.73	1.18¾ 3.49	1.92 4.00
25 novembre	2.85¾ 4.76	1.23¾ 3.64	1.97½ 4.11
24 novembre	2.79¾ 4.66	1.22 3.59	1.90 3.96

N.B.: Les prix du grains canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenades

PORCS ABATTUS

Lundi, 29 novembre 1976

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	53.60-54.20	Porcs	54.65-55.90
moyenne	53.80	moyenne	53.26
Truies	34.15	Truies	33.73
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	52.75-54.25	Porcs	53.70-56.00
moyenne	53.34	moyenne	54.63
Truies	33.35-34.15	Truies	32.75-33.60
moyenne	33.75	moyenne	33.20

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Il fallait s'y attendre, la tenue des assises annuelles de l'UPA provinciale aura été l'occasion de relancer sur la place publique le différend qui oppose les deux Fédérations de producteurs de lait industriel et nature du Québec. Aucune réponse ou orientation débouchant sur un consensus ne se dégage des échanges aigres-doux entre les porte-parole des deux groupes de producteurs laitiers. Chacun reste, pour le moment, sur ses positions quant à l'objectif d'une unification administrative des deux plans conjoints de lait, certains étant d'avis que l'intégration graduelle constitue à long terme la formule qui permettra la fusion, d'autres souhaitent le statu quo pur et simple, cependant qu'un groupe de délégués privilégiaient l'imposition d'une date-limite pour la mise en place d'une seule administration. Il a finalement été convenu de reporter toute décision relative au contentieux des deux laits "pour permettre au comité préliminaire de l'UPA de compléter son étude concernant l'opportunité de la mise en place d'un seul organisme pour la mise en marché du lait au Québec et ce, dans les plus brefs délais". Sur cette question pour le moins délicate et controversée, le président général Paul Couture a fait une in-

tervention remarquée qui éclaire sur le rôle de coordination qu'entend poursuivre l'UPA dans ce dossier impliquant plus de la moitié

vement, sans rien détruire, quelle serait la meilleure formule de mise en marché du lait au Québec. On veut réunir tous les éléments pour faire des re-

Et là-dessus, je ne m'attends pas de trouver une solution au niveau d'une assemblée de 500 à 600 personnes où chacun se dit ses vérités".

Le président réélu de la Centrale agricole admet qu'il y a des problèmes et il s'agit en conséquence de savoir comment s'organiser ensemble pour passer à travers. "C'est rien que ça qu'on se pose comme question: on ne veut pas abattre des plans conjoints, il s'agit de savoir si on les utilise à bon escient et comment on fait pour travailler ensemble et rester en vie".

M. Couture convient avec un producteur qui en avait fait la remarque un peu plus tôt, que si l'organisation professionnelle n'a pas assez de maturité, le risque est grand de se voir imposer un office de producteurs pour remplacer la structure existante. "Si nous ne parvenons pas à nous servir adéquatement des outils qui sont déjà entre nos mains, l'État pourrait devant une chicane poussée à l'extrême nous imposer une structure ayant pour effet de mettre en cause tout notre système de commercialisation pour lequel on se bat depuis des années." Le Président a conclu là-dessus en réitérant son appel à la bonne volonté de tous.

P. Courteau

Paul Couture et le différend des deux laits

Le rôle de conciliation de l'UPA est plus important que jamais

des producteurs agricoles du Québec. On retrouvera ci-après l'essentiel des propos de M. Couture:

Rôle de l'UPA

"L'Union des producteurs agricoles a suggéré d'intervenir parce qu'elle sent qu'il est à peu près impossible pour les deux groupes de travailler seuls ensemble. Sans présumer de la formule, de la réponse ou de la solution, nous avons dit: c'est un fait, il existe deux structures, deux organisations qui évoluent, on va s'asseoir autour d'une table pour étudier objecti-

commandations pertinentes et éclairées. Après quoi, nous soumettrons le tout au jugement définitif des délégués de l'UPA." Ainsi, M. Couture voit-il le mandat du Comité.

Quant aux reproches formulés à l'encontre de l'UPA, notamment pour ne pas avoir, selon certains, étudié en profondeur le dossier de l'unification, le président général les accepte mal. "Par exemple, on met en cause le protocole d'entente entre le lait industriel et la Fédérée, explique M. Couture, mais avant de le rejeter, il faut l'examiner. C'est ça le mandat du Comité. Il doit regarder l'ensemble des éléments.



M. Armand Guérard qui occupait depuis trois ans la fonction de 1er vice-président général de l'UPA a démissionné de son poste, lors du congrès de la semaine dernière. Il se consacre désormais à la bonne marche de son importante ferme de lait nature, à Plessisville. M. Guérard ne laisse que des amis dans le monde syndical agricole, tous nos vœux l'accompagnent.

Rapport de l'Office des produits agricoles

L'Office des produits agricoles est un organisme gouvernemental qui peut acheter, importer, entreposer, transporter et transformer des produits de ferme afin d'en stabiliser le prix sur le marché.

Le rapport annuel 1975-1976 mentionne que cet office a vendu au cours de la dernière année financière pour plus de \$8 millions de produits agricoles, dont des cerises aigres et douces, des produits d'oeuf et du boeuf.

Décès du frère de Mme Paul Couture

Nous apprenons avec regret le décès de M. Marcel Fiset, âgé de 67 ans, de Québec. Il était le frère de Mme Claire Fiset-Couture, épouse du président général de l'UPA. Les funérailles de M. Fiset ont eu lieu à Québec, samedi le 27 novembre. Nos plus sincères condoléances aux familles Fiset et Couture.

Aux abonnés de l'Hydro-Québec

Tous les effectifs de l'entreprise sont à l'œuvre en vue d'assurer, dans les plus brefs délais, le rétablissement des opérations. Nos efforts se concentrent sur les trois aspects suivants de notre activité, qui touchent directement les relations avec la clientèle et la qualité des services offerts:

Les branchements

Les demandes de branchement subissent des retards plus ou moins prolongés selon les endroits. Il nous est impossible, pour le moment, de garantir aux nouveaux abonnés que les délais habituels de branchement seront respectés, surtout en ce qui concerne les résidences secondaires;

Les factures d'électricité

Certains abonnés ont reçu successivement des factures basées sur une consommation estimée. Nous tenons à les rassurer: leur compte sera mis à jour aussitôt que le relevé réel de leur compteur aura été fait. Quant aux autres anomalies qui ont pu survenir dans la facturation, nous les corrigerons le plus tôt possible;

La continuité du service

L'entretien préventif du réseau, de même que les améliorations nécessaires n'ont pu être exécutés régulièrement au cours des mois d'été. Il se peut que les rigueurs du climat et la baisse de température qui entraîne les plus fortes consommations de l'année, affectent nos installations et nos lignes. Cela aurait pour effet de causer des pannes inhabituelles.

A mesure que les jours passeront, nous serons mieux à même d'évaluer l'état de la situation. S'il y a lieu, nous vous inviterons à limiter votre consommation, particulièrement aux heures de pointe (entre 5 h et 7 h de l'après-midi).

Nous regrettons que nos abonnés aient eu et aient encore à subir des ennuis: nous nous efforçons TOUS de les atténuer.

Le Service de la clientèle

